

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

La Revue Canadienne publie un Album littéraire et musical, contenant tous les mois, par livraisons de 32 pages de notices littéraires et de morceaux de musique. Les douze livraisons de l'année forment un volume de 10 volumes ordinaires.

ON S'ABONNE :

À Montréal, AUX BUREAUX No. 13, RUE ST. VINCENT.

À Québec, CHEZ M. F. X. JULIEN, MAISON DE LA CORPORATION.

La Revue Canadienne

DU MONDE POLITIQUE, RELIGIEUX, LITTÉRAIRE, INDUSTRIEL, ET COMMERCIAL.

LOUIS. O. LETOURNEUX, RÉDACTEUR EN CHEF.

Education.

Industrie

Progrès.

PARAISSENT LES Mardi et Vendredi

CONDITIONS D'ABONNEMENT. (Payable d'avance.)

Abonnement au Journal semi-hebdomadaire, par an, en avance	24
Abonnement à l'Album Mensuel, Littéraire et Musical, par an, en avance	12
Aux deux publications réunies, par an, en avance	36
Tout inscripteur s'abonnant et payant l'abonnement, reçoit gratuitement	
<p>FRUX DES ANNONCES:</p>	
Signature et au-dessous, première ligne	25
Signature et au-dessous, deuxième ligne	15
Signature et au-dessous, troisième ligne	10
Au-dessous par ligne	5
<p>Tout insertion subséquente, le quart du prix. (Affranchir les lettres.)</p>	

MORT DE MARIE-ANTOINETTE.

FRAGMENT DE L'HISTOIRE DES GIRONDINS.

Le 2 août, à deux heures du matin, on vint réveiller la reine pour lui lire le décret qui ordonnait sa translation à la Conciergerie, en attendant qu'on lui fit son procès. Elle écouta la lecture de l'ordre sans montrer ni étonnement ni douleur. C'était un pas de plus vers le but qu'elle voyait inévitable, et qu'elle désirait prochain. En vain Mme Elizabeth et sa fille se jetèrent-elles aux pieds des membres de la commune, pour les supplier de ne pas les séparer, l'une de sa sœur, l'autre de sa mère, aucune parole, aucun geste ne leur répondit. La reine, nue aussi et à demi nue, fut contrainte de s'habiller devant le groupe d'hommes qui remplissait sa chambre. Ils la foulèrent. Ils scellèrent les petits objets et les bijoux qu'elle portait sur elle : c'étaient un portefeuille, un miroir de poche, une bague en or enfilée de cheveux, un papier sur lequel étaient gravés deux cœurs en or avec des lettres initiales, un portrait de la princesse de Lamballe son amie, deux autres portraits de femme qui lui rappelaient deux amis d'enfance à Vienne, et quelques signes symboliques de dévotion à la Vierge que Madame Elizabeth lui avait donnés à porter comme un préservatif à ses infortunes et un souvenir du ciel dans les cachots. Ils ne lui laissèrent qu'un mouchoir et un flacon de vinaigre, pour la rappeler de l'évanouissement, si elle venait à succomber à l'émotion du départ. La reine enveloppant sa fille de ses bras, l'emmena dans un angle de la chambre, et, la couvrant de ses bénédictions et de ses larmes, lui fit ses derniers adieux. Elle lui recommanda le même pardon de leurs ennemis et le même oubli des persécutions que lui avait recommandés Louis XVI mourant ; elle mit les mains de la jeune fille dans les mains de Mme Elizabeth : « Voilà, lui dit-elle, celle qui va être désormais votre mère et votre sœur ; obéissez-lui et aimez-la comme si c'était moi. — Et vous, ma sœur, » dit-elle à Mme Elizabeth en se jetant dans ses bras, « je laisse en vous une autre mère à mes pauvres enfants, aimez-les comme vous nous avez aimés jusqu'au cachot et jusqu'à la mort ! »

Mme Elizabeth répondit quelques mots si bas à la reine que personne ne les entendit. C'était sans doute une recommandation de sa piété qui dominait et sanctifiait jusqu'à sa douleur. La reine fit un signe de tête de déférence, puis sortit de l'appartement, à pas lents, les yeux baissés et sans oser jeter un dernier regard sur sa fille et sur sa sœur, de peur d'épuiser son âme dans une suprême émotion. En sortant du guichet, elle se heurta le front contre la solive de la porte basse. On lui demanda si elle s'était fait mal. — Oh ! non, dit-elle avec un accent qui contenait toute sa destinée, rien ne peut plus à présent me faire de mal. Une voiture, on monterait avec elle deux municipaux, et qu'écartaient des gendarmes, la conduisit à la Conciergerie.

La prison de la Conciergerie est enfouie sous les vastes constructions du palais de justice, dont elle occupe l'étage souterrain. Elle est pour ainsi dire creusée dans ses fondements. Ces sombres voûtes du palais de Saint-Louis sont profondément encaissées aujourd'hui par l'élevation du sol ; la terre submerge graduellement les monuments des hommes dans les grandes villes. Ces souterrains forment les guichets, les geôles, les antichambres, les postes de gendarmes, de porte-clefs. Les longs corridors, surlissés comme des cloîtres, s'ouvrent d'un côté sur des arcades qui reçoivent le jour des poutres, d'un autre côté sur des cachots où l'on descend par quelques marches. Les cours étroites, dissimulées dans ce vaste encadrement de pierre, sont obscurcies par les hautes murailles du palais de justice. Le jour y descend perpendiculairement et lointain comme au fond de larges puits carrés. La haute chaussée du qui s'élève la Conciergerie de la Seine. L'élevation de cette chaussée au-dessus du niveau des cachots et des cours, et le soutènement de la terre imbibée par les grandes eaux, répandent sur les pavés, sur les murs et même dans les cours une humidité sépulcrale qui ébrèche constamment le ciment et qui tache de plaques de mousse verdâtre les pierres de l'édifice. Le clapotement du fleuve sous les ponts, le bruit continu des voitures sur le quai, et le retentissement sourd des pas de la foule qui inonde, à l'heure des tribunaux, les prétoires et les étages supérieurs du palais, ébranlent perpétuellement les voûtes. Ces bruits roulent comme un tonnerre lointain dans l'oreille des prisonniers et semblent leur rendre présents à toute heure les éternels gémissants de ces demeures. Les piliers massifs, les voûtes surbaissées, les ogives étroites, les sculptures bizarres dont les ciseaux gothiques ont décoré les cordons et les chapiteaux, rappellent l'antique destination de ce palais des rois des premières races, changé en égout du vice et du crime et en portique de la mort. Ces constructions gigantesques servent de fondation à la haute tour quadrangulaire de qui relevait jadis tous les fiefs du royaume. Cette tour était le centre de la monarchie. Ainsi, c'est sous ce

palais même de la féodalité que la vengeance ou la dérision du sort renfermait l'agonie de la monarchie et le supplice de la féodalité. Qui eût dit aux rois des premières races que dans ce palais ils bâtaient la prison et le tombeau de leurs successeurs ? Le temps est le grand expiateur des choses humaines. Mais, hélas ! il se venge en aveugle, et il lave, avec les larmes et le sang d'une femme victime du trône, les torts et les oppressions de vingt rois !

Quand on a descendu les marches d'un large escalier et qu'on a traversé deux grands guichets, on entre dans un cloître dont les arcades ouvrent sur une cour, promenade des prisonniers. Une série de portes en bois de chêne grossièrement raboté, reliées par des bandes, des serrures et des verrous massifs, règne à gauche sous ce corridor. La seconde de ces portes, en sortant des guichets, donnait entrée dans une petite chambre souterraine ; le sol était de trois marches plus bas que le seuil du corridor. Une fenêtre grillée empruntait la lumière d'une cour étroite et profonde comme une citerne vide. A gauche de cette première cellule, une porte plus basse encore que la première, mais sans ferroment et sans verrous, donnait accès à une espèce de sépulture voûtée, pavé et muré en pierres de taille noircies par la fumée des torches et éraillées par l'humidité. Une lucarne prenant jour sur le même préau que celle de l'antichambre, et garnie d'un treillage de barreaux de fer entrelacés, y laissait filtrer une lumière toujours semblable au crépuscule. Au fond de ce caveau du côté opposé à la fenêtre, un misérable grabat sans ciel de lit et sans rideaux, des couvertures de laine grossière telles que celles qui passent d'un lit à l'autre dans les hôpitaux et dans les casernes, une petite table en sapin, un coffre de bois et deux chaises de paille formaient tout l'ameublement. C'est là qu'au milieu de la nuit et à la lueur d'une chandelle de suif, on jeta la reine de France, descendue de degré en degré et d'infortune en infortune, de Versailles et de Trianon, jusque dans ce cachot. Deux gendarmes, le sabre nu à la main, furent placés en faction dans la première chambre, la porte ouverte et l'œil fixé sur l'intérieur du cachot de la reine, ayant pour consigne de ne la perdre jamais de vue, même dans son sommeil.

Cependant il n'est donné à la ferocité des hommes de trouver des instruments toujours implacables. Les cachots mêmes ont leur attendrissement. Un geste respectueux, un regard d'intelligence, un son de voix sympathique, un mot furtif, font comprendre à la victime qu'elle n'est pas encore totalement séquestrée de l'humanité. Cette communion avec ce qui respire avec ce qui sent sur la terre donne au malheureux, jusqu'à sa dernière heure, la force de respirer. La reine trouva dans la contenance, dans les yeux et dans l'âme de Mme Richard, femme du concierge, cette sensibilité cachée sous la rigueur de ses fonctions. La main condamnée à la froissure fut celle qui s'amollit pour la soulager. Tout ce que l'arbitraire d'une prison permet d'apporter d'adoucissements à la règle, à la consigne, à la nourriture, à la solitude, fut tenté par Mme Richard, pour prouver à sa prisonnière que, même au fond de son infortune, elle régnait encore par la pitié et par le dévouement sur un cœur.

Mme Richard, royaliste de souvenir, sentait bien moins d'orgueil de tenir la fille, la femme et la mère des rois à sa merci, que de bonheur de pouvoir sécher une larme. Elle introduisit dans le cachot quelques meubles nécessaires ou agréables à la reine. Elle envoya chercher au Temple les ouvrages de tapisserie, les pelotons de laine et les aiguilles que Marie Antoinette y avait laissés. Ces ouvrages de main, en occupant les doigts, distraignaient les chagrins de la reine. Mme Richard préparait elle-même les aliments de la prisonnière. Elle venait à chaque instant, sous prétexte de sa charge, recommander les égards aux gendarmes de service, s'informer des besoins de la captive, lui glisser quelques mots d'intelligence et d'espoir, et distraire la solitude du jour et les insomnies de la nuit. Elle lui apportait des nouvelles de sa sœur, de sa fille, de son fils, qu'elle se procurait par ses correspondances avec le Temple. Elle transmettait par l'intermédiaire de commissaires complaisants, des nouvelles de la reine à sa sœur et à ses enfants. Le concierge Richard, quoique plus rude en apparence, pour mieux dérober sa complicité, partageait tous les sentiments de sa femme et trempait dans tous ces adoucissements.

On ignorait au dehors l'époque à laquelle on devait juger Marie Antoinette. Cet ajournement du comité de salut public faisait espérer qu'il voulait tromper l'impatience féroce de la populace ou l'user par le temps. Plusieurs des municipaux trempaient, en secret, dans des complots d'évasion. Madame Richard favorisait l'introduction de ces hommes dévoués dans le cachot. Elle occupait adroitement, pendant ces rapides entretiens, l'attention des gendarmes de garde dans l'antichambre. Michonis, membre de la municipalité et administrateur de police, qui s'était déjà dévoué à la famille royale au Temple, au péril de sa vie, continuait le même dévouement à la Conciergerie. Il y a des natures généreuses que l'infortune séduit et que le danger attire. Michonis était de ce nombre, comme Lepitre et Toulain.

Grâce à Michonis, un gentilhomme royaliste, nommé Rugeville, s'introduisit dans la prison, vit la reine, lui offrit une fleur qui contenait un billet. Ce billet parlait de délivrance et fut surpris dans les mains de la reine par un des gendarmes. Michonis fut arrêté. Mme Richard et son mari, arrachés à leurs fonctions furent jetés dans les cachots où ils avaient laissé entrer l'indulgence. La reine trembla.

DE LAMARTINE. (A continuer.)

NOTRE EXTRA DE SAMEDI.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES.

Des journaux américains arrivés en cette ville hier soir et ce matin nous ont apporté des détails intéressants sur la révolution française, que nous nous exprimons de mettre sous les yeux de nos lecteurs. Les dernières nouvelles de Paris vont jusqu'au 19 mars.

Paris, 25 février 1848.

La garde municipale est dissoute. La garde de la ville est confiée à la garde nationale sous les ordres du général Courtais, commandant de la garde nationale de Paris. Une proclamation a été publiée aujourd'hui par le gouvernement provisoire pour l'organisation d'une garde nationale mobile de 24 bataillons.

Le château de Vincennes s'est rendu ce matin, après une faible résistance. La plupart des fortifications se sont rendues de même.

La Banque de France est ouverte aujourd'hui. Le trésor public et les banquiers particuliers n'ont pas encore ouvert et les affaires de banque sont arrêtées.

La Bourse est close. Le commissaire a annoncé aujourd'hui que la Bourse serait ouverte demain.

Les Bustes de Louis-Philippe sont partout brisés. De grands rassemblements du peuple d'Orléans et de Rouen sont venus à Paris pour se battre.

Paris, 26 février 1848.

L'excitation continue, mais les affaires prennent une tournure plus favorable. Les mesures du gouvernement provisoire produisent beaucoup de satisfaction. Toutes les marques de la royauté, les armes royales sont détruites. Il y a pourtant des gens qui disent encore que le comte de Paris ou le duc de Bordeaux ont quelque chance de régner. Le nom du prince Louis-Napoléon a été salué des cris de "Vive l'Empereur."

20,000 des jeunes gens les plus capables de Paris ont été ce jour enrôlés comme gardes nationaux mobiles. Leur apparence est magnifique. Ils se sont promenés dans les rues en chantant la Marseillaise. Des régiments de ligne arrivent à Paris pour remplacer ceux qui ont été débandés.

On regrette beaucoup qu'entre les Châteaux de Neuilly et de St. Cloud, le pont sur la Seine à Amiens a été brûlé.

Tous les prisonniers politiques sont mis en liberté et on leur a donné les moyens de rejoindre leurs familles. On a changé l'officier supérieur à qui la garde d'Abd-el-Kader était confiée.

A Dieux, il paraît qu'un cultivateur a procuré des déguisements pour les fugitifs royaux et leur suite. Le roi se couvrit d'un vieux chapeau et d'un vieux manteau, s'étant d'abord coupé les favoris et ayant ôté sa perruque. Le roi se fit passer pour un anglais tout le reste du voyage. L'empressement de l'Angleterre à reconnaître le nouvel ordre de choses en France, l'assurance formelle donnée par le premier ministre anglais de leurs dispositions amicales envers la république, leurs désirs de garder la paix et enfin leur ferme résolution de ne pas se mêler des affaires intérieures de la France a causé une satisfaction générale.

Paris, 27 février 1848.

Paris est ce matin parfaitement tranquille. Il a fait la nuit dernière un temps orageux, une pluie torrentielle est tombée.

La République a été hier officiellement annoncée par M. A. De Lamartine, entouré des membres du gouvernement provisoire et des quatre secrétaires.

La royauté est abolie. La république proclamée. Le peuple est appelé à exercer ses droits politiques. Des ateliers nationaux sont ouverts pour ceux qui manquent d'ouvrage. L'armée sera réorganisée. La peine de mort est abolie pour tous les délits politiques.

Paris, 28 février 1848.

La ville continue tranquille. Les ambassadeurs de la République Argentine et de l'Uruguay, reconnaissent le nouveau gouvernement.

M. Rush, ambassadeur des États-Unis accompagné de M. Martin et du major Pousin se sont rendus à l'hôtel de ville et ont reconnu le nouveau gouvernement.

Fuite de la famille royale.— Les fugitifs se sont rendus de Honfleur au Havre dans un bateau. Information fut donnée en Angleterre et un steamer de Southampton, l'Express, vint les prendre au Havre et les débarqua en Angleterre le même jour. Le Roi en débarquant s'écria emphatiquement : "Dieu merci, je suis sur le sol anglais." Une foule de villageois l'entourèrent et échangèrent avec lui une poignée de

main. L'Ex-Roi parut très affecté de cette expression de sympathie pour ses infortunes et exprima sa reconnaissance aux personnes présentes.

Louis-Philippe était pauvrement habillé. Il portait un *pen-jacket* qu'il avait emprunté au capitaine de l'Express et des pantalons gris. Il avait sur sa tête une casquette de drap bleu et autour du cou une cravate rouge et blanche. La Reine avait un grand manteau caraculé et un voile épais sur le visage.

En se rendant à l'aube de l'Ex-Roi rencontra plusieurs habitants de la place à qui il donna la main. Il fit venir près de lui un M. Packham qui lui avait écrit en France et causa longtemps avec lui. M. Packham introduisit à Louis-Philippe un des reporters du *London Times* et plusieurs autres personnes. L'Ex-Roi leur dit combien il était sensible à leurs compliments de condoléance et à l'hospitalité cordiale qu'il recevait, etc. Il était alors tout habillé de noir, et il paraissait bien et même assez gai. La Reine était dans la chambre, écrivant une lettre et paraissant absorbée dans ses pensées. Elle ne fit pas attention à ceux qui l'entouraient. Louis-Philippe donna tout son argent à M. Packham pour le faire changer en or anglais, et pour acheter des hardes dont il avait, disait-il, grand besoin.

A Brighton Louis-Philippe reçut la visite d'un grand nombre d'habitants et en parut très satisfait. Dans un moment d'émotion extrême, il s'écria en joignant les mains "Charles X fut chassé pour avoir violé la charte, et on me chasse moi, pour l'avoir défendue et pour avoir gardé mon serment. J'espère qu'on comprendra cela et qu'on le fera connaître."

L'Ex-Roi et la Reine de France ont quitté Newhaven samedi matin et ont été conduits dans des chars particuliers par le chemin de fer de Brighton au château de Caremont. Partout sur la route où ils arrivaient, le peuple entourait les chars et saluait les pauvres fugitifs. Le roi les remerciait affectueusement par ces mots : "Thank you sir, much obliged to you, sir. Le peuple répondit en plusieurs endroits : "Long live King Louis-Philippe!" Longue vie au roi Louis-Philippe.

Au bout du chemin de fer, une équipe royale attendait les illustres hôtes. Quand le roi débarqua des chars, tous ceux qui étaient présents se découvrirent. C'était un grave spectacle. Il n'y eut pas d'acclamations. L'Ex-roi et la reine prirent place dans la voiture. La reine portait un chapeau blanc et noir, une robe de soie noire et un chapeau pareil. Quand les autres membres de la famille royale eurent pris place dans la voiture, ils furent conduits au Château de Caremont, la résidence de feu la princesse Charlotte et du prince Léopold, maintenant roi des Belges. Le duc de Nemours quitta Paris si brusquement qu'il n'emporta rien avec lui, il passa par Boulogne où il rencontra ses parents le duc et la duchesse de Saxe-Cobourg avec qui il traversa le Détroit.

Tous les autres membres de la famille royale sont arrivés en Angleterre sains et saufs, excepté la duchesse d'Orléans et ses enfants.

Paris, 1er mars 1848.—Les autorités sont occupées activement à mettre à l'ordre les éléments brisés et jetés dans la confusion par la Révolution.

Paris, 2 mars 1848.—Les journaux de la capitale sont remplis de décrets, et ordonnances du gouvernement provisoire, nominations des nouveaux fonctionnaires qui paraissent être vus avec satisfaction.

4 mars.—Le grand événement de ce jour sont les funérailles des victimes du 22, 23 et 24 février. Ces funérailles ont été imposantes.

6 mars.—Il y a eu aujourd'hui une grande excitation dans la ville. La puissante maison Gouin et Cie, a fait faillite. Des décrets sont publiés changeant les noms de divers vaisseaux dans la marine les noms des rues qui s'appellent d'après la famille royale, etc. Toutes les institutions qui avaient le terme "Royal" attachées à leurs noms, se nommeront à l'avenir "Nationales."

9 mars.—La ville est tranquille, mais la crise financière continue. Plusieurs nominations diplomatiques sont annoncées. M. (ci-devant Duc) d'Harcourt va à Londres ; M. d'Alton Shoe, à Turin, M. (ci-devant Comte) de Boissy à Rome, Général Fabvier à Constantinople, M. de Tracy aux États-Unis, M. de Beaumont Vassy au Danemark, (M. ci-devant Prince) de la Moskowa à Madrid.

Le gouvernement provisoire a reçu ce matin une députation du comité central des charbonniers de Londres, qui lui exprima l'admiration des patriotes anglais pour le courage et la magnanimité du peuple français.

Les maréchaux Soult, Molitor, Sébastiani, Bugeaud, Reille et le Duc de la Brunerie ont envoyé leur adhésion au nouveau gouvernement ainsi que le général St. Yon, le collègue de M. Guizot au ministère de la guerre, Fabvier, Grouchy, Prével, Montholon, Gourgaud, etc.

Le gouvernement a reçu des offres de services de la part des princes Napoléon Bonaparte, Jérôme Bonaparte et Napoléon Louis Bonaparte qui sont tous trois à Paris. Le gouvernement a répondu au prince Louis Napoléon en le remerciant pour son zèle et son patriotisme et lui intimant en même temps que sa présence en ce moment à Paris pouvait embarrasser le gouvernement.

—La Presse dit : M. de Lamartine a harangué le peuple cinq fois à l'hôtel de ville.

Le peuple demandait la proclamation de la république et le drapeau rouge au lieu du dra-

peau tricolore. M. de Lamartine avait réussi à apaiser l'irritation, lorsqu'un nouveau flot populaire armé de sabres et de bayonnettes envahit l'hôtel de ville. Déjà le peuple se disposait à tirer sur les membres du gouvernement provisoire lorsque M. de Lamartine se hasarda encore une fois à parler à la foule. Pendant une demi-heure, la foule refusa de l'entendre en vociférant et brandissant les armes au-dessus de la tête de l'orateur. M. de Lamartine, les bras croisés, recommença son discours et réussit à adoucir l'irritation et finit par déterminer le peuple à se retirer.

Le Tribunal de commerce a prolongé de 12 jours l'échéance des effets de commerce.

On lit dans la *Démocratie Pacifique* : "Après la prise des Tuileries, le peuple trouva un magnifique Christ sculpté devant lequel il s'arrêta et qu'il salua. "Mes amis dit un élève de l'École Polytechnique, voilà notre maître à tous ! Le peuple s'empara du Christ et le porta solennellement à l'église de St. Roch, en criant, citoyens, à bas les chapeaux, et salut le Christ ! et toutes les têtes se courbèrent religieusement."

La statue d'Armand Carrel, ancien rédacteur, a été placée au Panthéon.

Le *Journal des Débats*, l'organe servile et dévoué de l'Ex-roi, s'est joint au gouvernement républicain, et toute la presse française s'accorde à dire que le gouvernement monarchique est à jamais aboli en France et qu'une République est un *sine qua non*.

Le vieux roi se croyait sûr du succès le 22. On rapporte qu'il dit, à un gentilhomme qui se préparait à quitter la France, de rester à Paris afin d'être témoin de la manière tranquille avec laquelle il allait écraser la populace.

Lord Normandy a fait une visite à M. de Lamartine pour l'assurer des dispositions favorables du gouvernement anglais.

La duchesse d'Orléans et ses enfants sont arrivés à Coblenz.

M. de Cormenin a été nommé président du conseil d'Etat.

Les blessés dans les hôpitaux sont au nombre de 423, dont 78 militaires et 350 citoyens.

Les derniers événements qui se succèdent rapidement en France ont causé dans les autres parties du continent européen une émotion qui s'est dissipée, à l'exception de quelques points, dans les meilleurs résultats.

Les petits souverains de l'Allemagne, qui on toujours comprimé autant qu'ils l'ont pu l'esprit de progrès qui fermentait depuis longtemps, s'empresent sagement d'accorder des réformes libérales qui seront éminemment propres à maintenir l'ordre. Les concessions sont partout accueillies avec joie par le peuple.

Le grand duc de Bade a accordé la liberté de la presse, les procès par jury et l'organisation de gardes civiques. Le Wurtemberg a suivi cet exemple. La Prusse en promet autant ; les états généraux sont convoqués. L'Autriche seule se tient à l'écart, mais tout semble promettre de la part de ce gouvernement des vues nouvelles plus d'accord avec les besoins du siècle. Le roi des Belges a satisfait la nation en lui promettant une réforme parlementaire complète. En Espagne, la reine-mère a été attérée des nouvelles de la révolution de France. Elle se préparait à fuir.

Ailleurs les choses ont un aspect plus lugubre. Le canton de Neuchâtel en Suisse, qui au sein de la république Helvétique demeurait un sort de suzeraineté de la couronne de Prusse, vient de renverser son gouvernement et de se déclarer indépendant. On craignait que le roi ne voulût reprendre ses droits à main armée, ce qui lui causerait une guerre entre la Prusse et la confédération suisse. L'Autriche a mis la Lombardie sous la loi martiale, et le pays gémit sous la terreur de l'occupation militaire. Les prochains arrivages nous apporteront probablement les premiers bruits d'une insurrection italienne. Le roi de Sardaigne réunit des forces considérables sur les frontières, et se prépare à la guerre. On le dit décidé à s'opposer à la politique du cabinet de Vienne. D'un autre côté, les cabinets de Berlin et de St. Pétersbourg on, promis, dit-on, leur appui à l'Autriche ; mais il n'y a pas de doute que si cette dernière puissance voulait s'imposer par la force à l'Italie, on verrait en peu de jours une armée française descendre des Alpes pour prêter main forte aux États de la Péninsule. Mais nous croyons que l'Europe a de suffisantes garanties contre une guerre générale, dans la crainte où sont les gouvernements despotiques de voir l'esprit révolutionnaire se propager parmi leurs sujets.

En Irlande quelque journaux publient les articles les plus inflammatoires. "Nous traduirons l'extrait suivant de la feuille qui se publie sous le nom de *The United Irishman* ; nous le donnons afin de montrer à quel point d'exaltation sont quelques esprits dans cette malheureuse contrée :

"Le jour de l'Irlande est enfin venu, grâce à Dieu et à la France. Son appel résonne à nos oreilles comme le cri de guerre et réchauffe notre sang comme le vin. Il faut nous unir, franchir toutes les barrières à l'exception de celles qui sont divines. Il faut plutôt mourir que laisser échapper cette heure providentielle sans obtenir notre libération. Le premier

coup de canon que tirera l'Angleterre sera ce- lui du soir qui annoncera le coucher de sa do- mination sur l'Irlande. Il ne s'agit pas de discuter le moment mais le moyen qui doit donner à l'Irlande son indépendance. Le temps approche, il vient avec le bruit d'une mer qui débordo ses rivages. Le peuple est-il prêt ? Il faut qu'il le soit, aujourd'hui ou jamais. Concitoyens, levez la tête. Sortez de la poussière mortelle où vous dormez depuis si longtemps ; ouvrez vos yeux à la lumière : Liberté, fraternité, égalité, qui luit d'un pôle à l'autre. L'acier brillant luira bientôt sur vos demeures désolées et le roulement du tambour du peuple chassera devant lui le naufrage épais qui vous cache la face du ciel. Surtout que tout homme qui n'a pas un fusil vende ses habits pour en acheter un.

Chaque rue est une galerie admirable pour les troupes disciplinées qui peuvent tirer en droite ligne ; mais c'est encore un meilleur défié pour les visers. Il n'y a pas dans le commandement de l'infanterie des mots de ce genre : Fantassins ! gare aux pots à fleur, aux briques, aux bûches, aux cheminées, aux commodes, aux tisonniers, etc., et ces articles, jetés verticalement sur la tête d'une colonne de soldats du haut d'un toit, ont un effet irrésistible. Les forces motrices, savoir les dames, les demoiselles, les servantes et les hommes qui ne peuvent fuir mieux, ont l'avantage additionnel d'être à l'abri. Plus les rues sont étroites, plus l'effet est certain.

Voici le résumé du décret concernant les élections et l'Assemblée nationale. Les assemblées électorales de cantons sont convoqués pour le 9 avril ; 20. La représentation aura pour base le chiffre de la population, et le nombre total des représentants, y compris les colonies et l'Algérie, sera de 900 ; 40. Le suffrage universel ; 50. Tout français âgé de 21 ans après un séjour de 6 mois dans une commune sera électeur, et sera éligible à l'âge de 25 ans ; 60. Le balottage se fera secrètement et chaque représentant du peuple recevra pendant la session 25 francs (25.) par jour ; 70. L'Assemblée nationale sera convoquée pour le 20 d'avril.

M. de Rothschild a annoncé au gouvernement provisoire qu'il est prêt à tenir ses engagements envers l'État pour le nouvel emprunt. Il a aussi envoyé 50,000 francs au maire de Paris pour les blessés.

Paris, 10 mars 1848.—Les prochaines élections en France occupent toute l'attention. Le gouvernement provisoire se prépare sagement pour ces graves événements.

Hier une députation de 280 citoyens des États-Unis se rendit en procession à l'Hotel du Ville avec les drapeaux français et américains unis ensemble et présenta une adresse de félicitations au gouvernement provisoire.

L'Ex-Royale famille de France.—Louis-Philippe et la Reine Amélie ont pris les noms de Duc et Duchesse de Nemours et ont un château de Charmonville ainsi que le Duc et la Duchesse de Nemours, et leurs 2 enfants, le comte d'En, le Duc d'Alençon, le Duc et la Duchesse de Montpensier et la Duchesse Augusta. La princesse Clémentine est avec son mari. La Duchesse d'Orléans avec le comte de Paris et le Duc de Chartres sont arrivés à Enns le 2 mars. Le Duc et la Duchesse d'Anjou, et le Prince et la Princesse de Joinville étaient à Alger aux dernières dates. La Reine des Belges est demeurée à Bruxelles.

Une lettre particulière reçue par un monsieur de cette ville annonce que Louis-Philippe lui a dit que la reine Amélie le pressait lorsque les troubles ont éclaté à Paris de se mettre à la tête des troupes pour s'opposer aux révolutionnaires, mais qu'il a préféré suivre les avis et conseils des deux ducs royaux de Nemours et de Montpensier et qu'il abdiqua en conséquence.

Angleterre.—Les ministres ont été obligés d'abandonner leurs mesures pour augmenter l'impôt sur le sel après qu'elle ont été passées avec des amendements. On dit que la santé de lord John Russell est très mauvaise et qu'il sera bientôt forcé d'abandonner son poste de premier ministre. Il y a eu en Angleterre 150 faillites du 29 février au 10 mars.

Irlande.—L'excitation produite par les nouvelles de France est incommensurable. Les Corporations de Dublin et Kilkenny ont préparé des adresses au peuple français. A Cork, Drogheda, Limerick, Clonmel, Rosera et autres lieux il y a eu de grandes réjouissances, illuminations etc.

Italie.—Le bruit de la révolution française se répand et cause partout le plus grand enthousiasme. Les journaux de Turin encouragent le roi à se mettre à la tête de ses troupes et à tenter le salut de l'Italie par la force. Dans toutes les parties de la Péninsule on ne craint plus l'armée Autrichienne et on se prépare à la guerre.

En Sicile et en Sardaigne on se bat encore. On disait qu'une armée autrichienne de 20,000 hommes marchait sur Naples pour prêter main forte au Roi contre ses sujets. Une flotte anglaise s'est aussitôt rendue sur les côtes pour empêcher les Autrichiens de traverser à Naples. A Messine le peuple s'est battu admirablement bien le 22 février et a fini par prendre l'arsenal et les forts excepté celui de San Salvatore.

Russie.—Un correspondant de Berlin écrit à la Gazette de Hambourg que des troubles ont éclaté à St. Petersbourg et qu'une tentative a été faite pour tuer l'Empereur.

Prusse.—On écrit de Cologne que partant dans la Prusse et les États du Rhin, la bourgeoisie est déterminée de gagner son indépendance. On attend patiemment une occasion favorable.

Italie.—La loi martiale a été proclamée dans la Lombardie par ordre du gouvernement Autrichien, et aussi dans Milan. Il y a eu des troubles à Crémone, et le sang a coulé à Bergamo : à Placencia, nombre d'arrestations ont eu lieu. La guerre paraît imminente entre la Sardaigne et l'Autriche. A Gènes la populace a envahi la maison des Jésuites. Parmi a fait une démonstration en faveur de la réforme et de la liberté. La loi martiale a été proclamée dans le duché de Modène.

La Gazette officielle de Rome, du 14 février, annonce que le pape a nommé une commission pour considérer les meilleurs moyens pour développer les institutions déjà existantes au peuple et pour proposer une forme de gouvernement concordant avec l'autorité pontificale et les besoins de l'époque.

La consulte de Rome a décrété l'adoption du système monétaire de la France.

Les Jésuites par crainte de mauvais traitements, ont quitté Turin. Des lettres de Gènes annoncent que le 3 mars, une escadre américaine était dans le port de cette ville.

Des lettres de Rome du 28 février, disent que la commission nommée par le pape, travaille activement à préparer une constitution.

AUTRICHE.—La nouvelle de la résolution française y a causé la plus grande consternation. Le prince de Metternich a donné sa démission. Un prêt de 30,000,000 florins a été effectué par la Russie en faveur de l'Autriche.

DUBLIN, 6 MARS.

LA RÉVOLUTION.—SYMPATHIE IRLANDAISE.—Il y a eu des meetings dans Kilkenny, Limerick, et plusieurs autres localités aux fins de voter des adresses de félicitations au peuple Français pour les exploits mémorables des trois jours de février. Dans Kilkenny, il y a eu réconciliation, les deux partis ont fumé ensemble le calumet de paix, oubliant les dissensions passées pour travailler de concert à l'avenir. Le Sarsfield Confederate Club de Limerick a adopté unanimement une adresse à la république Française dont voici un extrait assez caractéristique et qui peut faire juger du ton et de la portée du document :—

Oh, citoyens, vous ne savez pas combien profondément et sincèrement nous sympathisons avec vous, frères sur les champs sanglants de Fontenoy et de Landen, où notre bien aimé Sarsfield succomba. Est-ce que les Français et les Irlandais ne fraternisent-ils pas ? Orgueilleuse de sa participation dans les victoires de la France, dans les temps anciens, l'Irlande ne se réjouira-t-elle pas de la plus grande de ses victoires ? Français, nous tressaillons de joie nous nous réjouissons comme si la victoire était la nôtre. Les anciens liens qui nous unissent ne sont pas encore brisés, nous sommes encore amis de cœur et de sentiment. Votre triomphe est notre triomphe—votre bonheur est notre bonheur. Vainqueurs des Barrières ! quelle sera la mesure de notre obligation—la grandeur de notre gratitude envers vous ! Traversés et accablés par des malheurs accumulés—déçus par la peste et la famine converties—victimes de toutes sortes de tyrannie, de privations de tous moyens de résistance, l'esprit national que vos ancêtres ont hérité, et dont votre Rollin a été témoin en 41, avait été bien près de périr, quand la nouvelle de votre glorieux exploit vint faire renaître notre joie, comme nos étars abattus, et nous donner l'heureuse assurance que la liberté arrive toujours pour ceux qui la recherchent courageusement.

On s'attendait à de grandes démonstrations en Irlande le jour de St. Patrick.

Dublin, 9 mars.—Voici une espèce de manifeste au peuple irlandais par l'Association du rappel, signé par Maurice O'Connell et le Secrétaire Ray.

Compatriotes.—La valeur de ce qui se passe en Europe actuellement est immense pour nous comme pour le peuple de tout autre pays du monde alligé et opprimé.

Rien ne peut nous empêcher de prendre part aux bons effets du grand mouvement actuel pour conquérir les droits populaires et la liberté nationale, mais point d'excès de violence de notre part.

Ne nous laissons pas entraîner aux crimes ou à la désobéissance aux lois par des discours extravagants ou les écrits d'un parti quelconq.

Bien aimés compatriotes, s'il était possible que vous puissiez être séduits et égarés par des insinuations, et peut-être par des perturbateurs payés, quelle en serait la conséquence.

Ce serait manquer de confiance dans les glorieux principes d'association constitutionnelle pour les droits du peuple. Le reste du document recommande la paix, mais aussi de profiter de la circonstance pour demander ce qui est dû juste et loyal suivant le programme de l'Association du rappel.



LA REVUE CANADIENNE

MONTREAL, 4 AVRIL 1848.

NOUVELLES IMPORTANTES DU CANADA.

Tel est le titre d'un article, qui parut dans le Spectator de Londres en date du 19 février sur nos affaires politiques. On suppose généralement que l'auteur de cet écrit est M. James Gibbon Wakefield qui s'est rendu si célèbre en Angleterre et en Canada par toutes sortes d'intrigues politiques et autres. Ce M. Wakefield est capable de tout ; il a pu avec connaissance de cause, assigner dans son écrit pour des fins à lui seul connues, les errements et les faits mensongers qui s'y trouvent. Cependant à travers ces erreurs et ces faits mensongers, on rencontre dans cet article des vérités pratiques et des opinions en fait de gouvernement, qui indiquent l'homme habile et instruit. C'est fâcheux que M. Wakefield n'ait occupé ses talents et ses vastes connaissances qu'à créer de l'embarras et de la confusion et à faire du mal. Avec de l'honnêteté et de la vertu cet homme eût fait honneur à son pays et à son nom. Sans cela il n'est qu'un vil intrigant. A côté de l'article du Spectator du 19 février, que nous publions plus bas, nos lecteurs trouveront une lettre adressée au même journal en réponse à l'article de M. Wakefield. Cette réponse est écrite

par le col. James FitzGibbon qui a demeuré longtemps en Canada. Le gallant colonel prétend connaître bien le pays et ses habitants et il les défend contre les insinuations contenues dans la lettre de M. Wakefield. Nous voyons avec plaisir que ce monsieur apprécie justement la position et les vues du parti libéral qui compose aujourd'hui la majorité parlementaire et qu'il a pleine confiance dans l'habileté, les talents et les intentions de ceux qui conduisent aujourd'hui le gouvernement du pays. Les canadiens n'ont jamais désiré autre chose qu'un système de gouvernement juste, honnête et adapté aux exigences des temps. Qu'on nous donne le Gouvernement Responsable dans toute sa vérité et nous sommes satisfaits. Nous n'avons rien alors à envier aux États-Unis sur ce chapitre. Mais si on nous l'octroyait avec une arrière-pensée, ou si plus tard on voulait entraver son fonctionnement régulier, il n'y aurait qu'un cri en Canada pour demander la séparation et l'annexion aux États-Unis.

Ci-est l'article du Spectator. Les nouvelles arrivées du Canada, cette semaine ont à peine été remarquées du public. Elles sont cependant très importantes et nous nous trompons fort, si les événements à venir dans cette colonie n'occupent pas bientôt l'attention sérieuse des hommes d'état de ce pays. Car les questions que ces nouvelles soulèvent affectent non seulement les intérêts coloniaux, mais les intérêts les plus graves de l'Empire.

Nonobstant l'ignorance des affaires coloniales, qui règne ici, la plupart des gens savent que la province du Canada-Uni possède des institutions représentatives qui voudraient ressembler à celles de la mère-patrie. La ressemblance vraiment est bien loin d'être exacte. Dans tous les cas les habitants des colonies ont une chambre des communes (Assemblée) et des élections parlementaires. Une élection générale vient d'avoir lieu. Cette mesure fut adoptée par l'Exécutif comme un moyen d'accroître ses forces dans la chambre d'Assemblée où la majorité autrefois suffisante de lord Metcalfe était peut à peu tombée en une majorité bien petite pour ne pas dire une minorité. Le résultat a tout à fait trompé les vues du gouvernement de lord Elgin. Il paraît par les retours des élections (que nous avons examinés avec soin avec l'aide d'une personne qui connaît bien le Canada) que près des deux-tiers des nouveaux membres élus appartiennent à l'opposition. Le gouvernement (!) a été complètement battu. Il s'ensuit comme conséquence naturelle qu'il faut qu'il y ait un changement complet dans le Conseil Exécutif ou Cabinet Colonial. Nous disons comme conséquence naturelle, parce que nous croyons que lord Elgin ne voudra pas priver le Canada de cette très importante institution anglaise, que l'on a appelé le Gouvernement Responsable et qui établit que les principaux offices de l'Exécutif seront remplis par des personnes jouissant de la confiance du corps représentatif. Un nouveau ministère provincial est donc inévitable. Jusque-là il n'y a rien pour crer du malaise ou même pour donner lieu à des remarques ici. Car, en apparence, qu'est-ce que ça fait à ce pays que le parti des Smiths ou celui des Johnsons ait l'ascendant dans le gouvernement ou le parlement colonial ? Et ce point là serait vraiment parfaitement indifférent hors du Canada, si un gouvernement constitutionnel, semblable à celui de la mère-patrie avait été longtemps et pleinement établi au Canada ; ce serait alors une question exclusivement coloniale dont personne hors de la colonie ne s'occuperait, pas plus qu'un s'occupe hors de l'Angleterre si on aura un ministère Russell, Peel ou Stanley. Mais malheureusement le gouvernement constitutionnel n'a pas été bien établi en Canada. La pratique jusqu'à une période récente était la représentation parlementaire avec un mode de la faire fonctionner ou plutôt de la modifier complètement semblable aux moyens qui ont fait perdre à Charles X la couronne de France. Les principaux offices de l'Exécutif étaient des personnes qui avaient la confiance non d'une majorité, mais d'une petite minorité du corps représentatif. Ce singulier mode de gouvernement a produit les rebellions ; personne ne nie cela aujourd'hui.

Il a produit de plus (et rien de suffisant n'a été fait encore) pour détruire ce mauvais effet) un esprit révolutionnaire, la haine de la métropole et des chefs de mécontents qui, par habitude devenant une seconde nature, sont plutôt des démagogues que des hommes politiques. Par l'union des deux Canadas en un seul état, ce parti acquit une grande majorité dans la représentation. Lord Sydenham réussit à les abattre par toutes sortes de mesures injustes et de moyens cruels qui ont dû conserver et peut-être augmenter leur haine de la domination anglaise. Sir Charles Bagot choisissant entre cela et une autre rébellion, les désarma pour un temps, en donnant le pouvoir à leurs chefs. Mais ces chefs qui étaient des démagogues et non des hommes politiques eurent la folie de se quereller avec lord Metcalfe, et ils réussirent par l'insinuation et la violence à se mettre si en tort, que sur "son appel au peuple" leur parti tomba dans la minorité ; et ils ont été hors du pouvoir depuis ce temps. Le temps qui s'est passé depuis que MM. Baldwin, LaFontaine et Hincks ont brisé leur gouvernement sous lord Metcalfe, fut un temps que le pouvoir Impérial aumit dû employer prudemment et diligemment afin de former un parti en Canada, assez fort en nombre et en habileté pour faire marcher le gouvernement par des moyens constitutionnels, avec rien autre chose en vue que des objets constitutionnels. La tâche n'était sous aucun rapport difficile. Mais rien de semblable ne fut tenté. Lord Metcalfe tomba malade et se retira, et son successeur lord Elgin a si bien laissé faire les choses que les événements lui ont enlevés les cartes des mains. La nouvelle chambre d'Assemblée dans laquelle il semblait avoir attendu une plus grande majorité que lord Metcalfe obtint contre MM.

Baldwin, LaFontaine et Hincks, contient une grande majorité de partisans dévoués de ces messieurs. Il contient aussi le M. Papineau, qui doit conduire le parti. Le nouveau ministère pour le Canada-Uni, observez-bien ceci, doit être un ministère Papineau. Nous répétons qu'avant ce jour, un tel ministère doit avoir été formé par le gouverneur-général. Parlant avec beaucoup d'informations particulières, en outre de celles que les journaux canadiens nous fournissent, nous ne doutons nullement que cette démarche ait été prise. Il n'y avait pas d'autre voie ouverte à lord Elgin, en le supplantant dans son bon sens et non entravé par le Bureau Colonial ; car il est certain que l'autre alternative était la fin du gouvernement ordinaire et une lutte révolutionnaire entre la chambre d'Assemblée et le gouverneur-général, avec toutes les apparences d'une défaite humiliante pour le représentant de la couronne, ou d'un appel aux armes avec des moyens parfaitement insuffisants entre les mains du gouverneur et avec une abondance de "sympathie" sinécrite du côté populaire.

Il ne s'ensuit pas certainement, cependant que les chefs du parti populaire, étant en office, auront en vue des objets dangereux ou inadmissibles. Ayant la jouissance de ce pouvoir qui appartient nécessairement aux chefs de confiance de la majorité sous des institutions vraiment libres, ils peuvent peut-être devenir des administrateurs diligents du gouvernement ordinaire et des reformateurs discrets des défauts et des abus nombreux que l'on trouve encore dans le gouvernement du Canada. Puisse-t-il en être ainsi ! Mais il y a deux espèces de raisons qui nous font plus craindre qu'espérer en cette matière. D'abord, c'est bien difficile pour des personnes, qu'un long régime d'injustice et d'oppression a fait mûrir avec des idées révolutionnaires et des allures de démagogues d'adopter tout à coup la modération et la prudence des hommes d'état. Dans ce cas le pouvoir sur leurs ennemis tombe entre les mains d'hommes longtemps exaspérés et maintenant enorgueillis d'une victoire signalée. Ce sont aussi des hommes (nous parlons des chefs bien connus) qui à l'exception de M. Papineau, se sont déjà montrés incapables de garder le pouvoir, sans continuer à agir comme s'ils étaient dans l'opposition, et qu'on peut s'attendre à voir exiger de lord Elgin les stipulations parfaitement inconstitutionnelles que lord Metcalfe refusa de donner. Ce sont des hommes capables d'entrer de suite avec lord Elgin dans la même querelle qu'ils eurent avec lord Metcalfe et qui les a privés du pouvoir pour plusieurs années. Depuis que lord Metcalfe a quitté le Canada, rien n'a été fait pour les rendre raisonnables et beaucoup de choses ont été faites (avec de bonnes intentions sans doute, mais avec une absence lamentable de tact politique) pour les exaspérer et leur faire sentir que le pouvoir Impérial a pour eux une haine profonde. Ceci nous conduit à l'autre espèce de raisons. Lord Elgin est supposé avoir fait tout en son pouvoir pour les tenir hors d'office. Qu'il l'ait fait ou non, il a toujours réussi à leur faire croire, qu'il avait recourus à une élection générale afin de diminuer leur minorité et avec un désir individuel bien prononcé pour leur défaite. C'est pourquoi il passe pour leur ennemi personnel et ils considèrent leur victoire contre leurs adversaires comme une victoire contre lui. S'ils sont désillusionnés par leurs sentiments et leurs habitudes pour la politique constitutionnelle il a gâté en grande mesure sa propre position comme souverain d'un système constitutionnel, en acquérant le caractère d'un partizan ardemment hostile à l'écrasante majorité actuelle. L'horizon est donc maintenant sombre de tous côtés. Il n'est pas non plus éclairé par aucun espoir que l'irritable et changeant lord Grey donne de sages avis à son subordonné. Dans tous les cas, la position de lord Elgin demande un esprit calme et froid, qui poursuive sans dévier une ligne de politique soigneusement adaptée aux circonstances véritablement critiques dans lesquelles il est placé. Nos propres vues sur ce que cette politique devrait être sont fondées sur des connaissances étendues des affaires du Canada et peuvent être brièvement énoncées. Nous croyons qu'il ne peut échapper à des embarras de la nature la plus sérieuse, qu'en laissant les partis en Canada, se battre entre eux sans prendre plus de part à la lutte que la ruine d'Angleterre n'en prend dans les luttes des partis ici. Sous les circonstances, il ne saurait faire autrement. Et cela même pour avoir quelques chance de succès doit être fait très complètement, c'est-à-dire sans la moindre réserve réelle ou apparente, et avec une parfaite cordialité envers ceux, quels qu'ils soient, qui auront la confiance de la majorité de l'Assemblée. C'est bien possible que de cette manière lord Elgin pourrait rendre un ministère Papineau-Baldwin-LaFontaine tolérable et même très utile.

A l'Editeur du Spectator.

Londres, lundi 21 février 1848.

Monsieur.—Dans votre journal de samedi, sous le titre de "Nouvelles Importantes du Canada" j'ai lu vos remarques sur icelles. Quoiqu'inaccoutumé et n'ayant pas la volonté d'écarter sur la politique, je ne puis m'empêcher de vous adresser quelques opinions et observations sur cette grande Province et sa politique. Je commence par déclarer que je n'ai aucune crainte ni appréhensions que les Provinces anglaises de l'Amérique du Nord deviennent jamais partie des États-Unis d'Amérique ; Je ne crois pas non plus que pour des générations à venir le peuple de ces Provinces désire être séparé de la Grande-Bretagne, s'ils désirent jamais que cette séparation ait lieu. Je ne crains pas que le parti qui a maintenant la majorité dans la Chambre d'Assemblée Canadienne, adopte aucune mesure dans la vue de briser ou même d'altérer la connexion avec la mère-patrie. Je connais personnellement presque tous les chefs de ce parti et il y a parmi eux quelques-uns des hommes les plus loyaux de la Province. Mais M. Papineau, le M. Papineau

comme vous l'appellez, n'est pas je crois et sera pas, je suis certain, une des personnes choisies pour former le nouveau conseil exécutif de la Province. Je suis d'opinion qu'il ne prendra pas même un siège dans la chambre d'Assemblée pour aucun des deux côtés qui l'ont élu, vu les graves différences d'opinions existantes entre lui et la majorité sur la politique du pays. Je ne crois pas que lord Elgin ait rien fait jusqu'ici pour empêcher la majorité de reposer confiance en lui. Ils sont assez forts maintenant pour faire passer dans la chambre toutes les mesures qu'ils voudront proposer pour le bien de la Province, et j'ai assez confiance dans leurs dispositions et leur jugement pour ne pas craindre qu'ils en proposent aucune autre. Je puis bien ajouter que je n'appartiens pas à ce parti et n'y ai jamais appartenu, et je serais plus content si l'autre parti avait obtenu une telle majorité. Mais comme je n'ai aucun doute que la connexion est également assurée entre les mains d'aucun des deux partis, je ne suis pas mécontent du changement qui vient de s'opérer. Sous un point de vue, j'en suis même très satisfait ; parce que j'ai le ferme espoir que le pouvoir que la majorité actuelle possède, ils prouveront durant le parlement actuel, que ce n'est pas la séparation qu'ils désirent, mais de la justice et de la franchise dans le fonctionnement du gouvernement responsable et l'application de ses vrais principes, qui sont aujourd'hui bien mieux compris qu'ils l'étaient quand la querelle eut lieu entre lord Metcalfe et son conseil exécutif.

Si mes opinions sont justes et bien fondées, le temps prouvera bientôt que ce parti est aussi loyal que ses adversaires ; et alors le peuple anglais cessera de regarder le peuple canadien comme déloyal et même mécontent ; ils cessent de nous insulter par l'expression continue, dans la Presse, de leurs doutes, craintes et soupçons de notre loyauté. La réalité de cette loyauté sera bientôt, je l'espère, placée au-dessus du soupçon.

Je ne crains pas non plus, qu'après la longue expérience du passé, les ministres coloniaux en Angleterre se trompent beaucoup dans leurs relations avec nous. Ils ne peuvent avoir d'autre motif ou désir que d'augmenter notre prospérité. Cette prospérité étant maintenant confiée à notre propre soin et administration, si nous la diminuons, nous aurons à blâmer nos propres représentants et non lord Grey ou ses successeurs ici à Londres.

J'ai demeuré en Canada et dans chacune de ses villes, Est et Ouest pendant plus de quarante-cinq ans et peu d'hommes ont eu d'aussi bonnes occasions que moi de connaître le peuple et personne ne peut désirer plus ardemment que moi la prospérité et le bonheur de ce peuple. Je regarde avec une joie pleine de confiance et d'espérance l'avenir des Provinces anglaises de l'Amérique du Nord.

Je suis, monsieur, Votre obéissant serviteur, JAMES FITZ-GIBBON.

NOUVELLES DIVERSES.

Colonisation des Townships de l'Est.— Demain soir a lieu l'Assemblée monstre de ceux qui veulent encourager ce grand projet national. Qui négligera de s'y rendre ? Il y aura des orateurs distingués et sans doute que les Dames Canadiennes seront les premières rendues.

Lecture à l'Institut Canadien.— Jeudi soir le Révd. P. Martin donne une lecture sur la "Nation Huronne." Connaissant les talents et la science profonde de ce monsieur, nous pouvons assurer les amateurs de littérature et d'histoire, que ce sera pour eux une bonne fortune.

Les chars ont commencé à marcher hier sur le chemin de fer entre St. Jean et Laprairie.

Comité de Terrebonne.— La nomination eut lieu hier. Deux candidats (et quel candidat !) se présentent en opposition à M. Viger, ce sont MM. James Scott et A. B. Papineau. L'élection de l'honorable Receveur-Général est assurée.

Le Répertoire National.— Nous avons reçu la 2e livraison de cette compilation qui contient comme les précédentes de bons et curieux morceaux de Littérature Canadienne.

Un M. Philbin a été grièvement blessé à la jambe avec un couteau par un nommé Steele vendredi soir dans un hôtel "Head Quarters" de la rue Bonsecours.

Nous accusons réception avec remerciement de la copie anglaise des Statuts de la dernière session. MM. Desbarats et Derbyshire ont droit à des éloges pour leur diligence à imprimer ce volume.

La température.—Le printemps s'avance rapidement. Les petits oiseaux ont fait leur apparition ici, les arbres commencent à bourgeonner. La glace est complètement brisée et amoncelée vis-à-vis la ville. On peut s'attendre d'un jour à l'autre à la débâcle du fleuve. Il a plu souvent depuis huit jours. Aujourd'hui il pleut abondamment. Le Richelieu est libre de glace jusqu'à St. Ours. On espère avoir un steamer à Montréal vers le 12 ou le 15 du courant.

On lit dans la Presse : "Nous lisons ce qui suit dans une lettre de Havre, qui vient de nous être communiquée : "M. R... l'un de mes amis, s'est trouvé présent à l'embarquement du roi sur un bateau-pêcheur, parti jeudi des environs du Tréport. Au moment de quitter ce sol où il avait été né, Louis-Philippe s'est tourné vers M. R... et lui a dit : "Ralliez-vous franchement et sincèrement à la République, car j'emporte avec moi la monarchie française, et je descendrai avec elle."

elle dans le tombeau. J'ai été le dernier roi de France. Adieu.

FABRIQUE D'APOTRES POUR LA CONVERSION DES CANADIENS-FRANCAIS.

Nous voyons par une correspondance insérée dans la Gazette de Québec de mercredi, que le 7 du courant il s'est tenu, en cette cité, une assemblée dans la chapelle des Congrégationalistes, rue du Palais, dont le but est expliqué par la résolution suivante qui y fut adoptée.

« Résolu sur motion du Révérend DAVID MARSH, secondé par R. MIDDLETON, écrivain, de considérer l'ÉTAT MORAL et SPIRITUEL de nos co-sujets CANADIENS-FRANCAIS, et l'IGNORANCE, la SUPERSTITION et l'AVEUGLEMENT qui les entourent, il soit fait au nom de Dieu un effort pour leur amélioration, par la dissémination des Saintes Ecritures, de traités religieux et la prédication de l'Évangile au moyen de COLPORTEURS. »

Il y a longtemps que nous connaissons la bigoterie ridicule et proverbiale des associés de la société des missionnaires pour la conversion des Canadiens-Français, et la publicité donnée à la résolution ci-dessus nous fait vraiment rire du zèle de ces associés tant masculins que féminins, qui ne trouvent rien de mieux pour arracher les Canadiens-Français à l'ignorance, à la superstition que de transformer en apôtres et en prédicateurs de l'évangile, des colporteurs, gens sans aveu. — Ami de la Religion.

Montréal, 3 avril 1848.

M. le Rédacteur,

Si je prends la voie de votre journal pour attirer l'attention sur un fait qui me paraît digne de remarque, n'allez pas croire, je vous prie que je suis de ceux qui voulaient que les ministres actuels eussent préparé toutes les mesures nécessaires et urgentes avant même d'occuper leur siège, de ceux qui voudraient que les ministres d'hier aient déjà rempli les lacunes que la négligence ou l'incapacité de leur prédécesseur ont laissées à remplir; non monsieur, il y a trop à faire, je le sais, et la confusion où on a laissé tous les départements nécessite un plus long délai avant d'être au courant des affaires. Néanmoins, il me semble qu'il est une vacance qu'on laisse un peu trop longtemps ouverte. Je veux parler de la place de député adjoint-général; les applicants ne doivent pas manquer et le choix doit être facile. Et certes si jamais le département de la milice a dû être en activité et en bon état c'est sans doute dans les circonstances actuelles. Quand on voit des insurrections éclater dans presque tous les états de l'Europe, quand vous voyez toutes les puissances sur le qui-vive, qui vous dit que l'Angleterre n'aura pas un rôle à jouer dans le grand drame qui s'annonce, qui vous dit que l'Angleterre n'aura pas besoin de ses troupes pour maintenir l'ordre et la paix dans son île où l'agitation commence déjà à se faire sentir? et alors ne faudrait-il pas lever des milices ou des corps volontaires?

Un propos en parle beaucoup depuis quelque temps de lever ici un corps provincial; on a dit de plus que les Voltigeurs Canadiens devaient être mis sur pied sous le commandement du colonel de Salaberry; on ne pourrait avoir une meilleure idée. En effet, ne serait-il pas à désirer de voir un corps de jeunes canadiens bien disciplinés faire le service de la ville? Le gouvernement y trouverait son compte sous le rapport de l'économie et au cas de besoin, soyez bien persuadé que les voltigeurs d'aujourd'hui ne seraient pas moins braves que ceux de 1812. Mais M. l'Éditeur il se présente une difficulté bien grande et je pourrais dire insurmontable; ce corps d'après la rumour ne devrait être en activité que pendant 3 mois de l'année; or je vous le demande quel est celui qui, à moins d'être riche et indépendant, pourra ainsi laisser ses affaires pendant une aussi longue période et reprendre ensuite le cours ordinaire de ses occupations—impossible.—Si donc on veut former un corps respectable et effectif il faut qu'il soit permanent et que les personnes qui entreraient dans cette ligne soient décidées à suivre cette nouvelle carrière avec la certitude de se former un état; autrement je ne vois pas la possibilité de trouver ni officiers ni soldats pour ce corps.

MARS.

NOUVELLES D'EUROPE.

Nos lecteurs nous pardonneront si nous publions pélo-mêle et sans ordre les détails sur la Révolution Française que nous trouvons dans les quelques journaux anglais qui nous sont parvenus. La masse des journaux d'Europe n'est pas encore arrivée à Montréal. Nous n'avons pas en main un seul journal de Paris; il nous faut donc tout traduire des feuilles anglaises. Nous serons plus heureux pour notre prochaine feuille, car le télégraphe nous a appris que les journaux d'Europe étaient arrivés hier à Québec. Ils seront ici demain ou après demain et nous les mettrons largement à contribution.

Les extraits que nous publions aujourd'hui mettront nos lecteurs au courant des principaux faits de la révolution en France et de l'état de l'Europe. Nous y ajoutons les suivants. M. Guizot est arrivé en Angleterre le 3 mars, et s'est rendu à Londres. MM. de Montebello, Delessert et Duchâtel sont également arrivés à Paris et sont en Angleterre. Les ambassadeurs de Russie, d'Autriche et de Hollande ont demandé à attendre les instructions de leurs gouvernements avant de reconnaître la République Française. Il paraît que dans les journées du 23, 24 et 25 février, Achmet-Pacha, fils de Mehemet-Ali, le Vice-Roi d'Égypte, a combattu avec ardeur dans les rangs du peuple. Nous apprenons aussi avec plaisir que deux jeunes canadiens, MM. Lamothe et Fiset se sont distingués dans ces glorieuses journées par leur courage et leur intrépidité au service de la cause populaire. On assure que le prince Jérôme Bonaparte

va être nommé gouverneur des Invalides. La garde du tombeau de son frère serait ainsi confiée à ses soins.

M. Lambert attaché à la maison du roi Louis-Philippe s'est brulé la cervelle du désespoir, dit-on, de voir la monarchie renversée.

La Duchesse d'Orléans et ses deux fils sont rendus à Emis en Allemagne, où ils ont l'intention de rester jusqu'à nouvel ordre.

M. Lamartine, ministre des affaires étrangères a adressé une circulaire aux agents Diplomatiques de la République Française, qui fait connaître les principes de sa politique à l'avenir. Nous regrettons de ne pouvoir aujourd'hui publier ce document, écrit avec la magnificence élogieuse du poète et de l'auteur des Girondins. En voici quelques extraits:

Monsieurs, vous connaissez les événements de Paris, la victoire du peuple, son héroïsme, sa modération, son apaisement, l'ordre rétabli par le concours de tous les citoyens, comme si, dans cet interrègne des pouvoirs visibles, la raison générale était à elle seule le gouvernement de la France.

La révolution française vient d'entrer ainsi dans sa période définitive. La France est République: la République française n'a pas besoin d'être reconnue pour exister. Elle est de droit naturel, elle est de droit national. Elle est la volonté d'un grand peuple qui ne demande son titre qu'à lui-même. Cependant, la République française, désirant entrer dans la famille des gouvernements institués comme une puissance régulière, et non comme un phénomène perturbateur de l'ordre européen, il est convenable que vous fassiez promptement connaître au gouvernement près duquel vous êtes accrédités les principes et les tendances qui dirigeront désormais la politique extérieure du gouvernement français.

La proclamation de la République française n'est un acte d'agression contre aucune forme de gouvernement dans le monde.

La guerre n'est donc pas le principe de la République française, comme elle en devint la fatale et glorieuse nécessité en 1792. Entre 1792 et 1848, il y a un demi-siècle. Revenir, après un demi-siècle, au principe de conquête de l'Empire, ce serait rétrograder dans le temps. Le monde et nous, nous voulons marcher à la fraternité et à la paix.

La République française n'intentera donc la guerre à personne. Elle n'a pas besoin de dire qu'elle l'acceptera, si on pose des conditions de guerre au Peuple français. La pensée des hommes qui gouvernent en ce moment la France est celle-ci: heureuse la France si on lui déclare la guerre, et si on la contraint ainsi à grandir en force et en gloire, malgré sa modération! Responsabilité terrible à la France si la République déclare elle-même la guerre sans y être provoquée! Dans le premier cas, son génie martial, son impatience d'action, sa force accumulée pendant tant d'années de paix, la rendrait invincible chez elle, redoutable peut-être au-delà de ses frontières. Dans le second cas, elle tournerait contre elle les souvenirs de ces conquêtes, qui désaffectent les nationalités, et elle compromettrait sa première et sa plus universelle alliance; l'esprit des peuples et le génie de la civilisation.

Les traités de 1815 n'existent plus en droit aux yeux de la République française, toutefois, les circonscriptions territoriales de ces traités sont un fait qu'elle admet comme base et comme point de départ dans ses rapports avec les autres nations.

Mais, si les traités de 1815 n'existent plus que comme faits à modifier d'un accord commun, et si la République déclare hautement qu'elle a pour droit et pour mission d'arriver régulièrement et pacifiquement à ces modifications, le bon sens, la modération, la conscience, la prudence de la République existent, et sont pour l'Europe de meilleures et plus honorables garanties que les lettres de ces traités si souvent violés ou modifiés par elle.

Correspondances.

Mlle D. la Rivière-du-Loup, reçue remise; C. D. L. écrivain, Lotbinière, do; A. L. Lotbinière, do; Revd. M. C. Pire, Longueuil, do; Mlle V. L. St. Hyacinthe, do; Ths. E. P. écrivain, Woodstock, N. B. votre abonnement est payé jusqu'au 1er juillet prochain; col. A. C. T. écrivain, d'Eschambault, les journaux et Albums vous seront expédiés régulièrement.

BULLETIN COMMERCIAL.

Montréal, lundi, 3 avril 1848. Alcaïis.—La potasse se vend 27s 3/4 et la perlasse 31s 9d par quintal. Il se fait peu d'affaires.

Fleur.—Des ventes pour la consommation ont eu lieu la semaine dernière à 24s et 25s pour la bonne et 23s pour l'inférieure. Blé.—Un lot de 1000 minots et un autre de 1500 minots ont été vendus 5s 6d par 60 lbs., livraison et argent comptant dans 15 jours. Le commerce d'autres produits est stagnant.

PRIX DES MARCHÉS.

Table with 3 columns: Item, Price, and Unit. Includes entries for POTASSE, PERLASSE, FLEURS, GRAIN, and BŒUF.

ETABLISSEMENTS CANADIENS DES TOWNSHIPS

GRANDE ASSEMBLÉE Au Marche Bonsecours MERCREDI 5 AVRIL, à 7 heures et demie Pour adopter les Règlements de l'Association. Mgr. l'Evêque de Montréal, MM. A. N. Morin, L. J. Papineau, C. S. Cherrier et autres, y prendront la parole. DES SIÈGES SERONT RÉSERVÉS POUR LES DAMES 31 mars.

CANAL WELLAND.

AVIS est par le présent donné que le CANAL WELLAND sera ouvert de nouveau au Commerce le DIXIÈME JOUR D'AVRIL prochain. Le nouveau Hâvre au Port Dalhousie sera ouvert aux vaisseaux et on ne fera plus usage de l'ancien Hâvre ni de l'ancienne entrée aux Ecluses. Les maîtres de vaisseaux ne devront plus se diriger vers cette direction pour entrer dans le Canal. Le Phare temporaire qui éclairait ci-devant à l'extrémité de l'ancienne Jetée, sera changé et placé sur la Langue Jétée ou Jetée de l'Ouest du nouveau Hâvre. Les vaisseaux qui s'avanceraient vers le Hâvre, tiendraient le long de la Jetée et n'en devaient pas plus de trente verges, jusqu'à ce qu'ils atteignent la position des anciennes ruines. Comme tout le curage du Nouveau Hâvre ne sera pas alors terminé, les boudes du vrai chenal ne seront pas posées avant que le tout soit terminé, faisant ensuite une entrée facile à la nouvelle Ecluse n'ayant pas moins alors de dix pieds d'eau dans toutes les parties. Le Canal a été curé d'un bout à l'autre à la profondeur de neuf pieds d'eau. SAMUEL KEEFER, Ingénieur du Canal Welland. Bureau du Canal Welland, St. Catherine, 23 mars 1848.

ATTENTION SOURCES DE VARENNES A LOUER OU A VENDRE

DES conditions très libérales, et à prendre possession le PREMIER DE MAI prochain, L'ETABLISSEMENT DES SOURCES DE VARENNES, considérablement augmenté cette année, M. BRODEUR, le propriétaire ayant bâti une superbe MAISON A TROIS ÉTAGES de 96 pieds sur 31, sur la rive, en face de l'ancienne maison. Mr. Brodeur vendrait en même temps à l'acquéreur un terrain de grandeur suffisante pour un bon établissement joignant les sources. S'adresser au propriétaire sur les lieux. Varennes, 11 mars 1848.—dm.

AVIS.

LA Société qui a existé entre les Sous-signés sous le nom de JAMES LESLIE & CIE est dissoute à compter de ce jour de consentement mutuel. Toutes dettes dues à ou par la société seront réglées par Henry Starnes, Edward Stuart Leslie et Patrick Leslie, qui continueront les affaires à leur propre compte sous le nom de LESLIE, STARNES & CIE. JAMES LESLIE, HENRY STARNES, EDWARD STUART LESLIE, PATRICK LESLIE. 3 avril 1848.—di.

BAZAR D'ARTICLES DE GOUT DE M. OLLENDORFF.

OU LOTTERIE CI-DEVANT TENUE PAR M. BÉGIN. M. OLLENDORFF a l'honneur d'informer les habitants de Montréal, qu'il vient d'ouvrir un BAZAR D'ARTICLES DE FANTAISIE, Au No. 93, rue Notre Dame, vis-à-vis l'Hôtel de Orr. On y offre en vente un grand assortiment de Montres en or et en argent, un bon assortiment de Bijouterie et d'articles plaqués, tels que: Chronomètres plaqués, Huiliers, Paniers à fruits, etc. Aussi, une quantité de meubles de fantaisie, consistant en Secrétaires, Boîtes à ouvrage, Bûtes à toilette pour hommes et pour Dames, et autres articles de goût et de fantaisie qui seront offerts en vente aux prix les plus modiques. Il se propose de vendre le tout sans réserve, vu qu'il se propose de se retirer de ce genre d'affaire. Le Bazar sera ouvert pour les ventes privées, LUNDI, le 3 avril et tous les autres jours suivants. Dans la vue de disposer de tout aussitôt que possible, M. O. ouvrira une

LOTTERIE

Mardi après-midi de 2 heures à 5 heures et de 6 à 9 et en payant UN KEU, on aura la chance de tirer des articles de prix, soit en bijouterie, articles plaqués en argent, meubles de goût ou ornements choisis, ou autres articles de valeur et utiles. Les Dames qui désirent tirer à la lotterie, sont respectueusement priées de se rendre dans l'après-midi, auquel temps on prendra garde que l'appartement ne soit pas trop rempli; le public est respectueusement prié d'assister, il aura franc jeu et une bonne chance. Pas de billets blancs.—3 avril.

CHARLES CAREAU, MARCHAND-TAILLEUR. A TRANPORTE SON MAGASIN AU NO. 87, RUE NOTRE-DAME VIS-A-VIS L'ANCIEN PALAIS DE JUSTICE, 2e PORTE DE M. BOIVIN, ORFEVRE.

C. G. profite de cette occasion pour remercier ses amis et le public en général pour l'encouragement qu'il a reçu jusqu'à ce jour, et les informe qu'il a toujours en mains un assortiment général de Draps fin, Casimeers français Satin, Etouffes pour veste, Chemises fines, Cols, Collets, Cravates, Gants, etc. IL A RECU SES LIVRES DE MODES POUR 1848. Montréal, 31 mars 1848.

ROMUALD TRUDEAU, APOTHAICARE. No. 111, Rue St. Paul, Montréal. L'ON trouvera constamment chez le sus-signé, outre son assortiment complet de remèdes et parapharmacies de célébrité suaves, et de tous les objets d'épicerie en or et en argent, les médicaments précieux qui suivent: Pilules végétales de Morison, de Cooper, de Brandreth de Moffat & K.,—Elixir Pulmonaire,—Baume de Réglisse,—Baume de cerisier sauvage de Wistar. Salsepareille de Tuwshend,—Vernifuge de Winer,—Baume de Niel & C.—21 fev.

A LOUER. MAISON POSSESSION AU 1ER MAI. Une partie de la MAISON, No. 165, sur la rue Notre Dame, formant un beau MAGASIN et un excellent logement. Un OLOS à BOIS sur la rue Bonaventure, d'un arpent de front sur trois quarts d'arpent de profondeur, avec grande et petite porte sur la dite rue Bonaventure. Pour les conditions s'adresser à Madame V. BARRON, No. 18, rue St. Antoine—17 fev.

BANQUE D'EPARGNE DE LA CITE ET DISTRICT DE MONTRÉAL

PATRON: Mongr. l'Evêque Catholique de Montréal. Bureau des Directeurs, W. Workman, Président, Francis Hincks, A. LaRocque, V. Président, H. Mulholland, John E. Mills, H. H. Holton, Jacob DeWitt, John Tuley, Joseph Bourret, Damase Masson, J. Beauharnais, Joseph Grenier, L. T. Drummond, H. Judah, Nelson Davis. BUREAU DE LA BANQUE D'EPARGNE de la Cité et du District, Rue St. François-Xavier, Montréal, 23 février, 1848.

BANQUE D'EPARGNE DE LA CITE ET DISTRICT DE MONTRÉAL.

EXTRAIT. MONTANT de aux Dépôts le 31 juillet 1847... £19117 0 30 Novembre. Montant déposé depuis le 31 juillet à cette date... £17850 7 1 do retiré do... £34214 3 8 Augmentation depuis le 31 juillet... £13636 3 5 Balance due aux Dépôts le jour... £69033 12 2 Par ordre du Bureau, JOHN COLLINS, Caissier.

APPARTEMENTS DEMANDES.

UN Monsieur Anglais désirent apprendre le français voudrait louer une ou deux chambres dans une famille Canadienne, avec ou sans la pension. S'adresser au Bureau de la REVUE CANADIENNE. 12 février, 1848. c o

VITRES A VENDRE.

LA COMPAGNIE de la MANUFACTURE de VERRE de POSTAWA, offre à vendre: 2000 BOITES de VITRES, De 7 1/2 sur 8 1/2 et de 3 1/2 sur 4 1/2 de divers qualités. —Aussi, VITRES de 6 1/2 sur 6 1/2, venant de cette manufacture, de qualité supérieure et égale au verre d'Allemagne. Les ce n'ont pas pour toutes quantités ou grandeurs, de 3 1/2 à 4 1/2 et de 4 1/2 sur 6 1/2 et de 6 1/2 sur 6 1/2 de divers qualités. Les demandes doivent être adressées au Surintendant à YANDEUR ou au Bureau de la Compagnie à Montréal, rue St. Thérèse. Bureau de la Compagnie, Montréal, 6 mars 1848.

BUREAUX A LOUER.

DANS la rue SAINT-VINCENT, No. 15, UNE ou DEUX Chambres spacieuses à louer à bon marché.—S'adresser au Bureau de la REVUE.—12 fev.

AVIS. BUREAU DE LA COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER

ST.-LAURENT ET DE L'ATLANTIQUE. MONTRÉAL, 29 Janvier 1848. LES propriétaires de parts dans le Capital de la Compagnie du Chemin de Fer de St. Laurent et de l'Atlantique, sont par ces présentes notifiés et requis de payer au Trésorier, au Bureau de la Compagnie, No. 18, Palais royal St. Jacques, en cette ville, les 5me et 6me VERSEMENTS de DEUX LIVRES, DIX CHELINS courant, par chaque part. Le 5me Versement, le ou avant le 1er jour d'AVRIL, et le 6me Versement, le ou avant le 1er jour de MAI prochain. Les personnes qui résident dans le District de St. François, pourront faire leurs paiements aux agents de la Banque de la Cité, à Sherbrooke ou à Stanstead, comme il leur conviendra le mieux pour la localité où elles résident. Par ordre THOMAS STEERS, Sec et Trésorier. 81 fev.

TERRES A VENDRE.

UNE superbe TERRE située dans le paroisse de St. Constant, avec une maison, granges, etc.—Aussi une TERRE A BOIS située dans le paroisse de Beauharnais. S'adresser à St. Constant, à M. JULIEN GERVAIS, ou au Caré de la Paroisse.



LICENCES.

AVIS est par le présent donné que les LICENCES mentionnées plus bas devront être renouvelées comme suit, savoir: Des Epiciers, des Colporteurs et de ceux qui tiennent des tables de Billards, le ou avant le 5 AVRIL prochain. Des Aubergistes, le ou avant le 20 MAI prochain. Des Encanteurs, une fois par année, à l'expiration de la date de leur licence. Pénalité contre les Epiciers, les Colporteurs et les Aubergistes sans licence, £10. Contre les Encanteurs, £100. Les Colporteurs sont tenus de montrer leur licence à la demande de tout magistrat, officier de paix, ou officier de milice, sous la pénalité de £10. Ceux qui tiennent des tables de Billard, sans licence sont sujets à une pénalité de £25. Toutes informations contre les infractions à la Loi des licences doivent être adressées à ce Bureau. D. S. STUART, J. M. FERRES, Inspecteurs des Revenus. Pour le District de Montréal. Bureau des Inspecteurs des Revenus, 48, rue Notre Dame, —31 mars 1847.

L'AMIE DE LA RELIGION ET DE LA PATRIE.

Journal Ecclésiastique, Politique, &c. AVIS AUX ABONNES ET AU PUBLIC. DANS la rue de reconnaître l'accueil bienveillant reçu jusqu'à ce jour par notre Journal, et pour le mettre à la portée des maîtres de toutes les classes, nous annonçons qu'à compter du 1er de Mai prochain, L'AMIE DE LA RELIGION ET DE LA PATRIE, paraîtra le LUNDI MARCHÉ et VENDREDI de chaque semaine, sous son format actuel, formant à la fin de l'année un superbe volume de 1,240 pages, sur la Religion, la Littérature, les Sciences, les Arts, les Nouvelles Politiques, etc. à raison de 12 DOUZE CHELINS et DEMI par année, payable tous les six mois et d'avance. Pour ceux qui ne se confirment pas à cette condition, l'abonnement sera de QUINZE cheilins courant, payables par semestres. Toute personne qui nous procurera HUIT abonnés capables de payer, aura droit de recevoir notre journal gratuitement. Nous prions toutes personnes, amis de notre journal de vouloir faire connaître le présent avertissement dans leurs localités respectives; et les journaux qui échangent avec nous, nous confieront en le reproduisant, un service que nous leur remercions dans l'occasion. On s'abonne chez MM. les Curés, A Québec, au Bureau du Journal. No. 22, Rue Lamontagne, et chez MM. J. & O. Crémazie, Libraires, No. 12 Rue la Fabrique. A Montréal, chez E. R. Fabre, Gér., No. 3, Rue St. Vincent. STANISLAS DRAPEAU, Propriétaire. Québec, 17 Mars, 1848.

AVIS.

LES affaires ci-devant conduites par JOHN YOUNG & BENJAMIN HOLMES sous les noms et raison de STERNES, YOUNG & CIE., seront continuées à l'avenir par les Sous-signés sous le nom de HOLMES, YOUNG & KNAPP. JOHN YOUNG, BENJAMIN HOLMES, JOSEPH KNAPP. Montréal, 1 fév. 1848.

VITAL DESROCHERS

AVIS. A BUREAU de la profession d'Arpenteur, au Bureau du département des Terras de la Couronne, le 14 de décembre dernier. Le Bureau du susdit Arpenteur est au No. 121, Rue ST. PAUL, Montréal; il pratiquera le dessin et l'architecture il se transporterà à la campagne lorsqu'il en sera requis. Montréal, 17 janv.

AVIS.

TOUTES personnes qui ont des réclamations contre la succession du feu Lieutenant, John Richardson déc., de l'Acadie, sont priées de les présenter immédiatement au sus-signé, exécuteur testamentaire de la dite succession, et procureur de Madame Catherine Antoinette Horne Richardson. CHARLES S. RODIER, Avocat. Place Rollier.

A LOUER OU A VENDRE.

UNE FERME à des conditions faciles. S'adresser à M. GIROUARD, à St. Bonif.

LE DEUXIEME VOLUME DE L'ALBUM

Littéraire et Musical de la Revue, COMPRENANT LES 12 LIVRAISONS DE 1847.

CORPORATION DE MONTREAL

AVIS public est par le présent donné à tous ceux qui doivent à la Cité de Montréal, pour Collation, Corvée, Taxe sur leurs chevaux, ou autrement, de venir payer sans délai.

ECOLE DE Médecine et de Chirurgie.

LES lectures à cette école, incorporée, commenceront le 1er NOVEMBRE prochain, et finiront le 31 DECEMBRE.

Portrait de Jacques Cartier.

La sollicitation de quelques citoyens, M. THOMAS HAMEL, artiste de Québec, s'est dévoué à publier une lithographie du Portrait ci-dessus, si toutefois le public paraît disposé à l'encourager.

AVIS.

TOUTES Personnes qui ont des réclamations contre la succession de feu JOHN EASTON MILLS, Esuyer, en son vivant Banquier de Montréal, sont priées de les présenter pour être réglées, et celles qui doivent à la dite succession de payer sans délai le montant de leurs comptes, au bureau occupé ci-dessus par le défunt rue St. François-Xavier.

AVIS.

Le Soussigné, propriétaire du Fief Beaulieu, dans la Seigneurie de Chambly Est, et autres propriétaires de la moitié Sud de la Seigneurie de Chambly Ouest, s'adresseront à la Législature à sa prochaine Session pour demander un Acte, afin de les autoriser à construire une Eau vive (Dam) à travers la Rivière Richelieu, à la place ou près de la place appelée "la chute" au dessus du village du Canton de Chambly, ayant une Glissoire (Sluic) ou un espace ouvert de la largeur au moins de 80 pieds, et de la hauteur qu'il sera déterminée.

AVIS.

TOUTES personnes endettées envers la Cité de Montréal, pour Collation, Corvée, Taxe ou autrement, sont notifiées de PAYER IMMEDIATEMENT entre les mains du Trésorier, à défaut de quoi ELLES SERONT POURSUIVIES pour le recouvrement du montant de leurs dettes, sans distinction.

VERNIS SUPERIEUR. POUR TUYAUX DE POELES.

A vendre par M. PARKER & CIE. Pharmaciens, 103, rue Notre-Dame. Vis-à-vis la rue St. Jean-Baptiste.

COMMANDES FRANÇAISES.

LES soussignés expédieront le 24 de ce mois et tous les quinze jours pendant l'hiver des COMMANDES pour Livres, Gravures, Cartes géographiques, Globes, Musique, Instruments de chirurgie, Instruments de mathématique et autres marchandises de manufacture française. Les personnes désireuses de leur confier quelques ordres sont priées de les transmettre le plus tôt possible.

MARCHAND-TAILLEUR.

Le Soussigné, reconnaissant de l'encouragement qu'il a reçu de ses nombreux pratiques, prend la liberté de les informer, ainsi que le public en général qu'ayant reçu un assortiment d'automne et d'hiver, il est prêt à exécuter toutes commandes qu'on voudra lui confier. Les personnes désirant fournir leur bien seront servis avec la même attention et la même ponctualité.

LIVRES NOUVEAUX.

Le Soussigné vient de recevoir de Bruxelles, les ouvrages suivants: Courro de Victor Hugo, 8 vols. L'Amant de la Lune, par G. Paul de Kock, 12 vols. De l'Allemagne, par Mme de Staël, 3 vols. Une Fille du Régiment, par A. Dumas, 3 vols. Les Quarante-Cinq, par do do do 4 vols. Louis XIV et son siècle, par do do do 5 vols. Mémoires d'un Médecin, par do do do 6 vols. De Paris à Cadix, par do do do 2 vols. Le Bâtard de Mauléon, par do do do 4 vols. L'Alchimiste, par do do do 1 vol. Christine, par do do do 1 vol. Les Deux Dianas, par do do do 9 vols. Les aventures de Saturne Fichet ou la conspiration de la Rouairi par Frédéric Soulié. Histoire populaire anecdotique et pittoresque de Napoléon et de la grande armée par Emile Marco de Saint-Hilaire. Les bals masqués par Mme la comtesse Dash. Mademoiselle de La Tour du pin par do do do. Voyage en Orient par A. de Lamartine, (Membre de l'Académie Française). Rose et Blanche. Pauline par Geo. Sand. Jacques par do do. Peccunie par do do. Un Roman en voyage par X. B. Saintine. Antoine par do do. Le lit dans la vallée par H. de Balzac. Histoire d'Olivier Duhamel par Frédéric Soulié. Le médecin de campagne par M. de Balzac. Histoire de la Grandeur et de la Décadence de Cécile Biroteau par M. de Balzac. La Tache de Sang par le vicomte d'Arlicourt. Le Procureur du Roi par Jules A. David. La Cousine Bette par H. de Balzac.

LIVRES NOUVEAUX.

Le Soussigné vient de recevoir de Paris les ouvrages suivants, dont plusieurs sont classés romans. Romans de Voltaire 1 vol. Contes, Satires, Epîtres, Poésies diverses, Odes, Stances, Poésies mêlées, Traductions, et Imitations, par Voltaire 1 vol. Théâtre de Voltaire, 1 vol. La Henriade, poème en dix chants par Voltaire, volume. Siècle de Louis XIV par Voltaire. Oraisons funèbres de Bossuet. Discours sur l'histoire Universelle par Bossuet. Théâtre de J. Racine. Corinne, ou l'Italie, par Madame de Staël. De l'Allemagne par do do. Esprit des Loix par Montesquieu. Grandeur et Décadence des Romains par Montesquieu. Œuvres de Molière. de Boileau. Sermons et morceaux choisis de Massillon, précédés de son Eloge. Lettres de Madame de Sévigné. Gil Blas par Lesage. Œuvres de J. Racine. do Rabelais, 9 vols. Le Plutarque Franç 4 vols. XIV, X, XVI Siècles.

LIVRES FRANÇAIS.

LES ouvrages français suivants viennent d'être reçus et sont à vendre par le soussigné Grande Rue St. Jacques. Arthur, par Eugène Sue, 4 vols. 8s. Deux Histoires 1772-1810. 1. Aventures d'Hercule Hardi. 2. Le Colonel De Surville par E. Sue, 2 vols. 4s. La Vie de Khat-Ven Roman Maritime, par E. Sue 3 vols. 6s. Deleytor Arabian Goolphin, Kardiki par do 1 vol. 2s. Plik et Plok par do do 2s. Le Morne-au-Diable, par do 2 vols. 4s. Thérèse Danmyer, par do 2 vols. 4s. Les Mystères de Paris, par do 10 vols. 20s. Latrôumont, par do 2 vols. 4s. Jean Cavalier ou Les Espagnols des Cevennes, par E. Sue, 4 vols. 8s. La Concaratcha, par do 2 vols 4s. Périodes de la Littérature et des arts, par H. C. Gillie. Leçons de Philosophie Intellectuelle et Morale, par do. Paul et Virginie, par J. H. Bernardin de St-Pierre 3 vols. 6s.

Annuaire, Albums, Souvenirs, Diaries ET OUVRAGES ANGLAIS POUR 1848.

Le soussigné vient de recevoir son assortiment de SOUVENIRS, ANNUAIRES, ALBUMS et autres ouvrages anglais pour 1848, parmi lesquels sont les suivants: Health's Keepsake for 1848—Edited by the Countess of Blessington, with beautifully finished Engravings. Book of Beauty; or Royal Gallery for 1848—with beautifully finished Engravings, from drawings by the first artists—Edited by the Countess of Blessington. Fisher's Drawing Room Scrap-Book for 1848, with numerous engravings—Edited by the Hon. Mrs. Norton. Golden Annual for 1848. Marshall's Gentlemen's Pocket Book for 1848. Wraith, or Ladies Complete Pocket Book, for 1848. Poole's Gentlemen's Pocket Book. Gentlemen's Pocket Diary. La Belle Assemblée, or Ladies' Diary Illuminated Pocket Book. Pictorial Pocket Book for 1848. Fulcher's Ladies Memorandum Book and Poetical Miscellany, for 1848. Peacocks Historical Almanack, for 1848. Ainsi qu'un grand nombre d'autres ouvrages convenables pour des Cadeaux de Noël et du jour de l'an.

ALMANAC NAUTIQUE, POUR 1848 ET 1849.

Cet ouvrage vient d'être reçu et est à vendre par le soussigné.

LIGNE DE DILIGENCE



VILLAGE D'INDUSTRIE ET DE MONTREAL.

Le Soussigné informe le public qu'il vient d'établir une Ligne de Diligences entre le VILLAGE D'INDUSTRIE et MONTREAL, en passant par le Village de PASSOMPTION. Les voitures seront confortables, les chevaux excellents, et il espère que de toutes manières les voyageurs seront satisfaits. Les diligences partiront de MONTREAL tous les MARDIS et VENDREDIS à 3 heures. P. M. du VILLAGE D'INDUSTRIE tous les LUNDIS et JEUDIS à 7 heures. A. M. Pour autres informations s'adresser à PHOTEL QUÉBEC, à M. BREAU, à PASSOMPTION chez M. MERCIER et au propriétaire au village d'Industrie.

A LOUER.

UN VERGER complanté d'arbres fruitiers, primeviers, poiriers, ainsi qu'un JARDIN avec une petite MAISON pour le Jardinier, situé sur le Côteau St. Louis, faubourg St. Antoine, voisin de Jos. Donegani, sur possession donnée immédiatement. S'adresser à L. DE LAGRAVE, Rue Craig, ou à C. A. BRAULT, N. P. No. 3, faubourg St.

MOULANGES FRANÇAISES.

Le Soussigné ayant été nommé agent par une maison de la Havre pour la vente de MEULES de Moulins confecturées en France et faites au goût du pays, prévient les Messieurs qui désirent en avoir qu'ils peuvent s'adresser à lui. Chacune meule est composée de 5 à 6 morceaux et de la grandeur de 4 1/2 pieds anglais elles peuvent venir aussi de toutes autres dimensions. Pour renseignements s'adresser chez messrs. E. & V. HUON, Rue St. Paul.

CHEMIN DE FER DE MONTREAL A LACHINE.

TRANSPORTERA jusqu'à nouvel avis, les PASSAGERS (excepté le Dimanche) entre MONTREAL ET LACHINE, A commencer de JEUDI le 25 Novembre, comme suit: De Montréal à Lachine, 8 1/2 heures, A. M. 11 1/2 heures, A. M. 3 1/2 heures, P. M. De Lachine, 9 1/2 heures, A. M. 12 1/2 heures, P. M. 4 heures, P. M.

PRIX: PREMIERE CLASSE.

A Lachine, 1s. 10jd avec bagage jusqu'à do revenir 10 60 lbs. même jour, 2s. 6jd.

DEUXIEME CLASSE.

A Lachine, 1s. 3d. Do do do do do do même jour, 1s. 10jd Do.

TROISIEME CLASSE.

A Lachine, 7jd avec bagage jusqu'à 30 lbs. Enfants au-dessous de 12 ans, moitié prix. Les passagers partant de Montréal à 8j arriveront pour les Bateaux de Beauharnois et de Potawar, et ceux qui partiront de Montréal à 11j arriveront pour les Bateaux du Haut-Canada. Montréal, 26 nov. 1847.

DILIGENCE ENTRE MONTREAL ET QUEBEC.



TRAJET EN DEUX JOURS.

Le public est respectueusement informé que les soussignés ont établi une LIGNE DE DILIGENCE qui liera MONTREAL et QUEBEC TOUS LES JOURS (excepté les Dimanches). Elle partira de l'Hotel LEBLANC, à Montréal, Place de la Douane. Le plus grand soin a été donné au choix de conducteurs soigneux et polis, et les Diligences sont très confortables. Les passagers qui les honoreront de leur patronage, seront traités avec le plus grand soin. La Diligence s'arrêtera aux Trois-Rivières, à l'Hotel BERNARD et à l'Hotel de M. OSTRONK. Le bureau de la Diligence sera tenu à l'Hotel LEBLANC, Place de la Douane, Montréal, où il y aura des ostres à toute heure. Tout bagage extra doit être laissé au bureau de la Diligence, le soir, où on y portera la plus grande attention. W. ROBINSON, Propriétaires, T. & T. LECOMTE, Montréal. S. HOUGH, Propriétaires, Québec. Agent à Montréal, G. LEBLANC. Agent aux Trois-Rivières, O. GOUIN.

MAGASIN DE MODES. ETABLISSEMENT PARISIEN.

MADAME ROUËU à l'honneur d'informer les Dames de Montréal, qu'elle vient d'ouvrir son établissement de modes. AU NO. 157, RUE NOTRE-DAME. On trouvera chez elle un grand assortiment d'OBJETS DE MODES, FLEURS FRANÇAISES, CHAPEAUX, BONNETS, ORNEMENTS POUR CHEVEUX, etc. et après les dernières modes de Londres et de Paris, Habillements et ouvrages faits sur commande. 3 déc. 1847.

SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE DE MONTREAL.

AVIS est donné à tous les membres qui ont obtenu des prix aux différentes expositions, qui ont eu lieu pendant l'été, que le montant du prix auquel ils ont droit leur sera payé si s'adressant à JOHN FORTY-HAM. Ceux des membres de la Société qui n'ont pas encore payé leur souscription annuelle, sont priés de le faire sans délai, et tous ceux qui ont des comptes contre la Société sont priés de les présenter.

A VENDRE

UN emplacement avantageusement situé, Rue St. Elisabeth, pour bâtir deux maisons. CHARGES GAREAU, Tailleur, Rue St. Gabriel, No. 17 17 août, 1847.

MAGASIN DE MARCHANDISES SECHES.

ROBERT FORESTER à l'honneur de prévenir ses amis et le public en général, qu'il vient d'ouvrir un MAGASIN sur la rue Notre-Dame No. 103, coin de la rue St. Jean-Baptiste, là où il offre à vendre un assortiment de Marchandises Sèches qui seront vendus à des prix très réduits par lesquels se trouvent les articles suivants: Drap superfine de toutes couleurs. Drap Castor, Drap pilot, Plaid de toute sorte. Cotonnades, Orléans, Mérino, Alpaca, Etouffe. Casimir, Couverts, Musseline de laine, Cashmire, Flanelle, Indienne Gumghano, Toile fine, Velours de soie, Rubans de toute sorte, Bas de toute grandeur, Collet our Dame et Monsieur, Satin, coton de toute sorte et un assortiment général de châles &c. &c. Montréal, 2 nov. 1847.

AVIS PUBLIC.

Le Soussigné, Exécuteur Testamentaire de feu Dame Marguerite Rousseau, en son vivant de Montréal, veuve de feu J. Bte. DeLormier, écrl., requiert par les présentes tous ceux qui peuvent avoir à la Succession de la dite Dame DeLormier, de lui payer sans délai le montant de leurs dettes respectives, et ceux qui ont des réclamations contre la dite Succession, sont priés de les lui présenter immédiatement.

aines de Berlin.

Halle des Old-Fellows, Grande Rue St. Jacques.

MADAME WALTON à l'honneur d'offrir ses remèdes siéneros au public, pour l'encouragement libéral qu'elle en a reçu depuis qu'elle a ouvert son établissement de LAINES DE BERLIN, et elle annonce qu'elle vient d'ouvrir son importation par les derniers vaisseaux. On la trouvera le plus splendide qu'il y ait jamais eu dans la Province, contenant des paquets de toutes couleurs et de toutes les nuances et en même temps d'une qualité supérieure. SON FONDS est en vue à partir d'aujourd'hui.

RECEMMENT reçus à vendre par le soussigné

les articles suivants, à 10 POUR CENT meilleur marché que partout ailleurs: 100 milles Cigares, Principis "Justo Sanz" 150 do de Havana de meilleur choix 900 boîtes Cigares ordinaires, 10j par boîte 75 do Tabac Cavendish 16 200 do Honey Dew 5 50 do de do de livre 15 Illy leads tabac on feuille Virginie 50 boîtes de Pipes. Une grande variété de Tabaciers, Bites à tabac, Pipes de goût, Tabac frais en papier et autre propre pour un magasin de détails. Un grand nombre d'articles trop long à détailler.

AVIS.

LE MONSIEUR qui dans la matinée du 30 novembre dernier, eut occasion d'entrer dans le Bureau du Trésorier de la Cité et qui là et alors échangea ses "VIEUX" GANTS DE PELLETERIE pour une paire NEUVE appartenant au Trésorier, obligera incontinent son dernier en recevant une seconde fois faire un nouvel échange. Hôtel de ville, Montréal, 7 déc. 1847.

Corporation de Montreal.

CEUX QUI DOIVENT A LA CITE POUR COLLECTIONS, TAXES, ETC.

COMME un grand nombre d'individus sont sous l'impression erronée que des collecteurs doivent passer chez eux pour collecter ce qu'ils peuvent devoir pour Collections Taxes, &c. AVIS est par le présent donné à ceux qui doivent qu'ils aient à se rendre au Bureau du Trésorier de la Cité, POUR PAYER IMMEDIATEMENT le montant de ce qu'ils doivent respectivement de la manière requise par la loi; Et à défaut par eux de se conformer à cet avis, ils sont avertis que des ordres stricts ont été donnés au Soussigné par le Conseil de poursuivre indistinctement tous ceux qui doivent.

EPICERIES, VINS, THE, &c.

Nouvel Etablissement No. 31, Grande rue St. Jacques à côté de l'Eglise Wesleyenne. LES Soussignés ont l'honneur d'annoncer aux habitants de Montréal et des environs qu'ils ont ouvert à l'endroit indiqué leur ETABLISSEMENT D'EPICERIES et qu'ils ont en main un fond choisi avec soin de provisions et articles frais tels que THE, CAFÉS, SUCRES, EPICES, SAUCES, MARINADES, NOUVEAUX FRUITS, etc. etc. Un assortiment choisi de VINS et LIQUEURS, PORTER de Londres et de Dublin, ALES, d'Edimbourg et de Montréal, etc. Les effets ci-dessus ayant été récemment abâtis et à des bas prix, pour ager comptant, ils sont garantis comme tels et pourront être vendus pour un petit profit. On trouvera aussi et modifiés tous les jours. On arrive aujourd'hui du RAISON FRAIS, PRUNES, PRUNEAUX en barils et en caisses, etc. etc. MCAFARLANE & ALLAN. 23 nov.

EDITIONS CANADIENNES DES LIVRES D'ECOLLES NATIONALES.

LES Soussignés en publiant les cinquièmes éditions de leurs Livres d'Écoles Nationales, ont l'honneur d'offrir leurs remerciements pour le patronage libéral que toutes les classes de la société ont bien voulu accorder à leurs publications. La rapidité avec laquelle les quatre éditions précédentes ont disparu, prouve de la manière la plus satisfaisante et la plus évidente que les Écoles n'ont pas mal calculé quand ils se sont proposés avec la plus grande confiance sur la valeur intrinsèque de ce genre de livres pour gagner le patronage et la faveur des habitants de l'Amérique Anglaise du Nord. Le feu estimable Gouverneur-Général donna l'influence de son autorité de son nom à la publication des séries de Livres d'Écoles Nationales et elle a depuis été approuvée par les Evêques de l'Eglise Catholique Romaine, par plusieurs membres influents de l'Eglise d'Angleterre, par le Synode de l'Eglise Presbytérienne du Canada, en liaison avec l'Eglise d'Écosse, par les ministres liés avec le Free Church, les Eglises Méthodistes, Baptistes, Congrégationnelles et autres, par le Bureau de l'Éducation pour le Canada-Ouest, par les Conseils Municipaux de plusieurs Districts en chef de l'Éducation pour le Canada Est, et par un grand nombre d'Instituteurs, par les Surintendants dants de tous les Districts et Townships, dans les deux sections de la Province; et ces ouvrages ont été proclamés de la manière la plus emphatique, par Le Revue d'Edimbourg, être les meilleurs livres de genre publiés en langue anglaise.

La série consiste dans les ouvrages suivants, qui sont tous imprimés sur bon papier fort, avec de beaux caractères et reliés fortement en étoile. Général Lesson, on a large sheet, to be hung up in Schools. 2d. A B C, and Figures, on Large Sheet, to be hung up in Schools. 2d. The First Book of Lessons. 2d. The Second Book of Lessons. 7d. Sequel to the Second Book of Lessons, now first introduced into the Canadian series of reprints. 9d. The Third Book of Lessons. 1s. 6d. The Fourth Book of Lessons. 1s. 10d. Lessons on the Truth of Christianity, being an Appendix to the Fourth Book. 1s. First Book of Arithmetic. 10d. Elements of Geometry. 10d. An English Grammar. 9d. Key to ditto. 4d. A Treatise on Book-keeping. 1s. 2d. Key to ditto. 1s. 2d. A Treatise on Mensuration. 1s. 8d. Appendix to the Mensuration, for the use of Teachers. 1s. 3d. An Introduction to Geography, Ancient, Modern, and Sacred, with an Outline of Ancient History, by Professor Sullivan, sixth edition, with numerous Maps and Illustrations now first introduced. 1s. 3d. Large Outlined Maps for School Rooms, America, Europe, Asia, Africa, Eastern and Western Hemispheres, Canada and Palestine. Price 7s. 6d. each.

Les livres forment un système complet d'Éducation et ceux qui y ont puisé leurs connaissances, peuvent être considérés comme parfaitement qualifiés pour entrer dans les travaux de la vie active; ceux-là ont acquis un fond de science élémentaire, qui suffira amplement pour leur permettre de suivre avec facilité et profit l'étude importante des sciences humaines. Les éditions présentes ont été révisées avec soin et les erreurs typographiques qui existaient dans les éditions précédentes ont été corrigées. (On fera une réduction à prix très libérale au commerce, aux marchands de campagne et aux Instituteurs.)

LES LIVRES D'ECOLLES UTILES. The Canadian Primer. Mason's Primer. First and Second Reading Books. Mavor's Spelling Book. Webster's Spelling Book. The English Reader, by Murray. An Abridgement of English Grammar, by Murray. Murray's Large Grammar. The high prices at which former editions were sold, alone prevented this standard English School Book from coming into general use. The publisher having procured Stereotype plates, are enabled to offer it, strongly half bound, at 1s. 8d, a price which, considering the style in which it is produced and the fact of its extending in nearly 250 pages, it will be allowed is remarkably cheap. Walker's System of Arithmetic, new edition, 1s. 6d. The best test of the popularity of this School Book is to be found in the extensive sale which it has met with for many years past. It is now retailed at 1s. 6d, substantially bound, or 1s. 3d half-bound. The Shorter Catechism. 1jd. The Shorter Catechism, with proofs. 2 1-2d. A Catechism of Universal History from the earliest ages to the year 1841, specially designed for the use of Schools in British America. 7 1-2d. A Catechism of the History of England, 7 1-2d. The History of England, from the earliest period to the accession of Her present Majesty, Victoria, 7 1-2d. History of Canada, for the use of Schools and Families, by J. Roy—1847—price 2s. 6d. An abridgment of English Grammar, by Lindley Murray. 7 1-2d. A Catechism of Geography. 7 1-2d. Dictionary of the English Language, Johnson's with Walker's pronunciation. It contains also a vocabulary of Greek, Latin, and Scripture proper names, a list of Americanisms, Gallicisms, and other words to be avoided in speaking or writing, and Hutton and Knight's pronunciation of certain Scripture names, full bound. 6s. ARTHUR AND RAMSAY'S CANADIAN SCHOOL ATLAS containing the following Maps, finely coloured; The Western Hemisphere; North America; South The Eastern Hemisphere; America; Europe; Asia; Africa; British Possessions in The United States; America. The whole substantially bound in lion price only 4s. 6d. The Atlas may be used along with the Canon of Geography, or with Ewing's Goldsmith's text or any other good Text Book. The Canadian School Geography, by Thomas Ewing; author of Principles of Education, Rhetorical Exercises, the English Learner, a system of Geography and Astronomy, and a New General Atlas. 1s. in cloth 7 1-2d. in stiff cover.

ARMOUR & RAMSA

PORTRAITS AU

DAGUERRETYPE.

M. DESNOYERS à l'honneur d'informer le public de Montréal qu'il a ouvert ses CHAMBRES DE DAGUERRETYPE au No. 130, Rue Notre-Dame, où il se propose d'exposer son art. Il se propose de prendre des portraits d'enfants à tout âge, et de donner aussi à la résidence de ceux qui le désirent. Ceux qui voudraient conserver les traits d'un parent ou ami décédé peuvent le faire en s'adressant à M. D. le plus tôt possible après la mort. Les Daguerreotypes de N. B. Desnoyers ont été jugés par le public de Montréal comme les plus beaux et les plus intéressants. On trouve chez lui douze leçons et un appareil à vendre. Ses prix sont réduits. Entrée par la porte cochère. 23 nov.